

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAM. 26, DIM. 27, LUN. 28 MAI 1979 - N° 923

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

La victoire de Longwy :

LE CHEMIN DE LA LUTTE CONTRE LES ATTAQUES AUX LIBERTÉS

Lancée au lendemain du 23 mars, l'offensive du pouvoir contre les libertés démocratiques vient de connaître un échec, qui est *a contrario* une victoire pour les travailleurs et les masses populaires.

Il s'agit bien sûr de la relaxe des cinq inculpés de Longwy. Nul ne peut s'y tromper : c'est sur le terrain politique que s'est menée la bataille, et c'est le rapport de forces, favorable aux sidérurgistes, qui a été déterminant. De ce point de vue, la victoire de Longwy démontre avec éclat ce que doit être le chemin de la lutte contre les atteintes aux libertés : c'est le chemin de la détermination, le chemin de la mobilisation large, le chemin de l'unité. C'est le chemin qui mène à la création d'un rapport de forces favorable aux travailleurs, seul capable de faire reculer le pouvoir. Il n'y a rien d'étonnant à ce que ce soit à Longwy justement, au cœur de la sidérurgie, au cœur de la lutte contre le plan acier et ses licenciements, que ce chemin a été tracé : c'est là que la classe ouvrière est à l'offensive, c'est dans la lutte, dans la riposte à la bourgeoisie qu'elle forge son unité.

Soulignons aussi la tenue de la manifestation de mardi dernier, à Paris, pour la libération des otages du 23 mars et du 1^{er} mai, pour la relaxe des inculpés de Longwy. Par leur présence même, plusieurs milliers de personnes ont affirmé leur volonté de lutter pour le droit de manifestation, malgré les menaces de provocations. Après les incidents du 23 mars et du 1^{er} mai, preuve a été faite qu'on pouvait imposer le droit de manifestation dans Paris.

Il convient de s'appuyer pleinement sur ces acquis pour faire reculer le pouvoir, et lui imposer des victoires décisives. Le chemin est tracé. Les cinq de Longwy sont libres, mais des jeunes sont en prison, coupables souvent de s'être trouvés aux abords d'une manifestation. Les interventions policières contre les travailleurs en lutte continuent et la sauvagerie policière de Longwy doit rester dans nos mémoires.

Lutter contre les atteintes aux libertés démocratiques n'a rien d'abstrait : il ne s'agit de rien d'autre que de défendre nos libertés, celle de descendre dans la rue pour manifester, celle de faire grève, celle de coller des affiches, celle d'informer.

Ce qui se trouve ici en cause, ce sont les conditions dans lesquelles la classe ouvrière, les larges masses populaires, pourront faire face à la crise. C'est bien, en effet, contre les travailleurs en lutte que la bourgeoisie a concentré ses coups dans la dernière période. Il est temps, pour tous ceux qui défendent leur emploi, leur salaire, leurs conditions de travail, de dire non : non aux interventions policières contre les usines en grève ! Non aux provocations systématiques des CRS contre les manifestations ! Non aux tentatives du pouvoir pour réduire au silence les instruments de communication, comme les radios libres, que se donnent les masses dans leur combat ! Non à la coordination scélérate de la répression patronale avec celle de l'Etat.

Cette lutte-là requiert la mobilisation et l'unité la plus large, car elle concerne l'ensemble de notre peuple.

Mardi, à Paris, il y avait parmi les manifestants des militants de l'U.E.C., sous leur banderole. A Nanterre, des militants du PCF se mobilisent non seulement pour la libération de Philippe Duval, étudiant là-bas, mais aussi pour la libération de tous les otages du 23 mars. A Longwy, les militants de la section CGT, relayés par leur radio syndicale, se sont mobilisés pour la libération de tous les inculpés. Voilà qui montre le chemin, tant il est vrai que la lutte pour les libertés ne saurait être l'affaire de quelques-uns.

Comme un CRS avec sa matraque, la bourgeoisie a tenté d'assommer les travailleurs en déclenchant une offensive soudaine, bien que préméditée, contre les libertés.

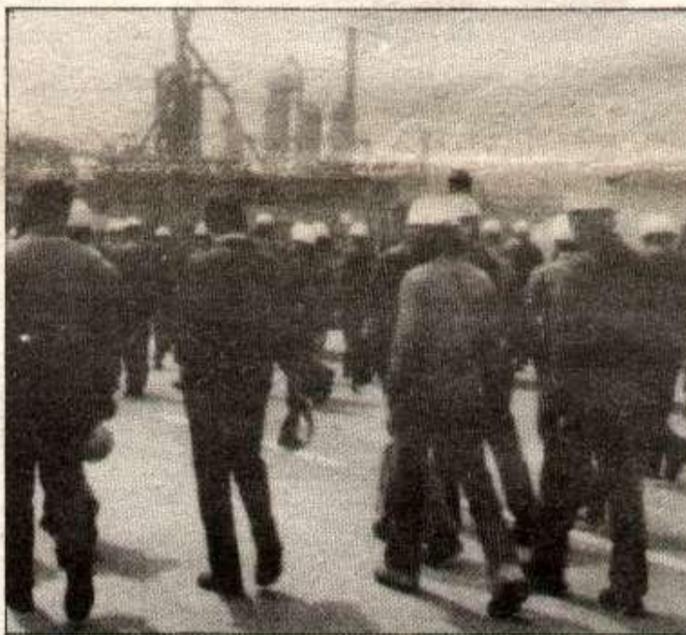
Mais aujourd'hui, la lutte est engagée, elle dispose déjà de solides acquis, qui tracent le chemin de la victoire. Nous devons prendre toute notre place dans ce combat.

Nicolas DUVALLOIS

Longwy, Denain, Dunkerque, Fos-sur-Mer... et

Sollac: 10^e jour pour 400 F. et un 7^e fondeur

● Ceux du TIM* se joignent à la grève



- Menace de lock-out
- Menace de licenciement d'un délégué
- Journée portes ouvertes dimanche

Lire en page 16

* TIM (chemin de fer intérieur à Sollac)

Lainière de Roubaix PREMIER REcul DE LA DIRECTION

Les grévistes obtiennent

- l'équivalent du 13^e mois
- l'abandon d'un projet de prime antiabsentéisme

Vendredi, après 10 jours de grève, dont une partie avec occupation, les travailleurs de la Lainière reprenaient le travail, sur un premier recul de la direction. Recul qui, dans la période marquée par une particulière fermeté du patronat face aux revendications, n'est pas négligeable : le projet de prime contre l'absentéisme, qui avait mis le feu aux poudres, est abandonné. Par ailleurs, les grévistes ont obtenu, sous une forme différente, l'équivalent du 13^e mois. Aujourd'hui, tout en notant ces reculs, les grévistes s'interrogent sur les obstacles et les limites rencontrés dans leur mouvement, qui ont fait que le patron n'a pas satisfait la totalité de leurs revendications.

Lire en page 7

Le Puy-en-Velay
SOLEILLANT
DEVRA PAYER
JUSQU'AU BOUT

Lire en page 6

APRÈS
LE VERDICT
DE LONGWY

- Un animateur de SOS-Emploi : «On est persuadé que l'action des travailleurs a été déterminante».
- Gérard Privat : «Je n'avais jamais vu un tel enthousiasme».

Lire en page 3

LE NOUVEL OBSERVATEUR

7 minutes pour condamner à 3 ans de prison

ce qui se passe dans la tête des juges

L'éditorial de Jean Daniel soutenant les condamnés du 23 mars a fait grand bruit. Il a, dit-on, «indisposé» la chancellerie. Peut-être parce que le directeur du *Nouvel Observateur* dit la vérité, peut-être aussi parce qu'il démonte en partie le mécanisme qui a rendu les médias silencieux.

Cet article, il y a au moins six semaines que j'aurais dû l'écrire. Depuis le 30 mars dernier, dans notre France libérale, des innocents sont emprisonnés pour l'exemple. Non pour ce qu'ils ont fait ; ni même, ce qui déjà serait scandaleux, pour ce qu'ils ont dit ; mais bien, je le répète, pour l'exemple. (...).

On se souvient que le 23 mars, après la manifestation populaire contre les menaces de licenciement dans la sidérurgie, des éléments dits «incontrôlés» ont mis à sac quelques magasins dans le quartier de l'Opéra. (...).

Mais ce qui était relégué au second plan, c'est que la police avait procédé à plus de cent vingt arrestations ; que, dès le 27 mars, trente-deux personnes comparaissaient en flagrant délit et que neuf informations judiciaires étaient ouvertes. La raison

principale de cette relégation était que personne ou presque ne songeait à prendre parti en faveur de voyous, de «loubards» de «casseurs» politisés.

Les procès se sont donc déroulés sans indigner grand monde. Les peines ont été prononcées : entre un et trois ans de prison. C'était lourd ; on l'a fait observer. Mais si c'étaient de vrais «casseurs» ?..

Et puis les protestations sont arrivées. Non des partis politiques ni de la presse. Mais des amis des condamnés. La première manifestation a eu lieu au lycée Paul Valéry, dont l'un des inculpés était l'élève : Gilles Desraisses, dix-huit ans. Son cas était si douteux que l'avocat général Malibert prit sur lui de reconnaître qu'il s'interrogeait sur la culpabilité réelle de l'accusé ; il eut le courage de ne requérir aucune peine contre lui. Le tribunal passe outre : quinze mois de prison, dont huit fermes. (...).

Un autre cas commença de mobiliser lentement — trop lentement — quelques cercles restreints : celui de Philippe Duval. Le tribunal a mis sept minutes, pas une de plus, pour condamner à trois ans de prison — dont un avec sursis — ce garçon de

vingt ans contre lequel rien de sérieux n'était retenu. A l'heure de la manifestation, il se trouvait au cinéma. Il en était sorti sur l'incitation du directeur de la salle qui redoutait l'intoxication par la fumée des gaz lacrymogènes. Trois policiers déclarent l'avoir vu jeter un cocktail Molotov contre une banque. Ils se trompent d'adresse, c'est une autre banque qui a été agressée. Les policiers ont affirmé que ce cocktail avait provoqué un début d'incendie et qu'il avait fallu appeler les pompiers. Affirmation fautive : il n'y a pas eu d'incendie dans le coin ; les pompiers ne sont pas intervenus. (...)

Si je m'interroge sur les raisons qui ont pu motiver un tel retard dans la rédaction et la publication du présent article, un tel retard avant de protester contre l'impudente bonne conscience des juges, le double langage d'un ministre et le cynisme de tout un gouvernement, j'ai pu rien trouver d'autre qu'un état d'esprit, imprégné de je ne sais quel «air du temps» et qui nous conduit tous, nous autres hommes des médias, à relativiser ce qui survient dans ce fameux îlot de protection et de privilèges, notre Europe qui résiste, nous récrite-t-on, aux assauts des tempêtes environnantes. Qu'est-ce qu'une injustice quand l'écho

de tous les crimes retentit à nos portes ? (...).

Ces raisons qui, à notre insu, expliquent notre silence de six semaines, ce sont les mêmes qui expliquent la condamnation d'innocents pour l'exemple par des juges dont le sommeil reste serein. Voyez plutôt. Ces procureurs, ces avocats généraux, ces magistrats, ces ministres, que disent-ils, en privé, lorsqu'on leur fait remarquer que les inculpés n'ont pas bénéficié, comme c'est la loi, du doute, de ce doute qui ne peut pas ne pas les avoir visités, ne fût-ce qu'un moment ? Ils disent, eux qui, en conscience, ne sont chargés que de faire la preuve du délit et d'appliquer la loi, qu'ils portent la responsabilité de défendre la sécurité des citoyens. Nos juges soulignent que si nous voulons être à l'abri de la contagion de la violence, du terrorisme, des attentats, si nous voulons éviter les phénomènes de la bande à Baader, des Brigades rouges, et des «autonomes», il nous faut être «répressifs». Soit.

Mais répressifs contre qui ? Contre les coupables ? Bien sûr, disent-ils, ce serait préférable. Hélas, d'une part, ils sont paraît-il, difficiles à trouver ; ils se débrouillent toujours pour échapper à la police. D'autre

part, surtout, quand on les trouve, la répression sur eux ne fait qu'exalter leur idéal de terreur. Que reste-t-il alors ? Eh bien, il reste les innocents. (...).

La conclusion est bien simple et elle ne saurait être utilisée à aucune fin partisane en cette période électorale : il nous reste à nous mobiliser pour imposer d'une manière nationale la seule définition de l'innocent qui est le fondement de la démocratie. C'est simplement un homme dont la culpabilité n'est pas prouvée, c'est un homme dont la culpabilité suscite un doute, un seul, fût-il le plus léger. On ne saurait le condamner en quelques minutes ni l'envoyer en prison pour l'exemple. Parce qu'il est innocent, et en tant que tel, pour rien au monde, sous aucun prétexte, en dépit de tous les intérêts supérieurs et de toutes les raisons d'Etat, il ne doit être condamné. C'est cela un innocent. Et si jamais nous acceptons de l'oublier, si jamais nous perdons ce sens élémentaire de la justice, c'est alors que nous n'aurions plus rien à envier à ces pays dont on prétend nous éviter la contagion. En tout cas, pour tardive qu'elle soit, notre réaction est maintenant claire, et ce journal ne cessera pas sa campagne tant que les innocents, tous les innocents, ne seront pas libérés.

De Moscou, par avion

LES NOUVELLES DE MOSCOU

L'URSS et le mouvement des non-alignés

Oubliant de parler de l'Erythrée, de l'Afghanistan, du Cambodge, etc., le plumitif de service de cette grossière feuille de propagande soviétique prétend dicter ses directives au mouvement des non-alignés.

La sixième conférence des pays non-alignés se tiendra cette année à La Havane (...)

L'Union soviétique, les autres Etats de la communauté socialiste et les pays non-alignés interviennent pour le désarmement, la non-dissémination de l'arme nucléaire, l'interdiction de cette arme et de ses essais, pour le désarmement régional, etc. Ils interviennent pour la propagation de la détente à toutes les régions du monde.

Les rapports dans le domaine économique sont bienfaisants également. L'Union soviétique est liée aujourd'hui par des accords de coopération économique, scientifique et technique avec plus de 60 pays en voie de développement, plus de 1 000 unités différentes ont été construites ou sont en construction sur la base de ces accords. Précisons que les premiers de ces accords remontent seulement à un peu plus de vingt ans. On peut juger du bienfait de cette coopération pour les pays non-alignés sur l'exemple du plus grand d'entre eux, l'Inde. (...)



Le jour du coup d'Etat à Kaboul (Afghanistan), armes et encadrement fournis par l'URSS.

Cependant, des barrières considérables se dressent devant le mouvement de non-alignement. En effet, les pays membres et les groupes du mouvement ont des différences tangibles en ce qui concerne la situation économique, sociale et politique, le niveau de développement, le ni-

veau de possession des plus importants types de matières premières (stratégiques avant tout). Par ailleurs, les pays se regroupent en fonction des matières premières qu'ils possèdent (pétrole, cuivre, étain, bananes, etc.) ; un grand groupe de pays non-alignés en voie de dévelop-

pement n'ont pas de débouché sur la mer. En outre, certains groupes de pays membres du mouvement ont des intérêts régionaux spécifiques, en particulier ceux qui sont unis en organisations intergouvernementales politiques.

Bien qu'étant très naturel dans un mouvement aussi vaste d'Etats, tout cela peut avoir une influence négative, si tels ou tels participants abandonnent les buts et principes démocratiques, ou sont utilisés par l'impérialisme et d'autres forces réactionnaires dans le but de saper le caractère progressiste du mouvement. L'impérialisme qui, par la bouche de J.F. Dulles, qualifia à l'époque le mouvement de non-alignement d'«amoral», flirte à présent avec ses membres. Les hégémonistes de Pékin prennent une part de plus en plus active à ce processus. Les conceptions, largement propagées au sein du mouvement, sur la division du monde en pays «riches et pauvres», les affirmations selon lesquelles le non-alignement serait un «club de pauvres», la division du monde en «trois mondes», les appels à «lutter contre les deux superpuissances» ne font que servir ces fins.

La vie l'a maintes fois prouvé : l'abandon des objectifs essentiels du non-alignement ou la séparation d'avec son principal allié, la communauté des pays socialistes, cause inévitablement un tort à l'Etat non-aligné et donc à tout le mouvement. «Toute tentative de monter les pays non-alignés contre le camp socialiste est profondément contre-révolutionnaire et sert exclusivement les intérêts de l'impérialisme» a dit Fidel Castro.

APRÈS LE VERDICT DE LONGWY

Interviews réalisées
par François
MARCHADIER

A Longwy on était encore jeudi sous le coup de l'émotion à la suite du verdict du tribunal de Briey relaxant la veille quatre jeunes travailleurs du bassin, et notre envoyé spécial Gérard Privat. Compte tenu des très lourdes peines infligées aux travailleurs arrêtés lors de la marche sur Paris le 23 mars, une inquiétude mêlée d'une vive tension habitait le bassin. Le verdict, fruit d'une réelle opposition de masse à une quelconque condamnation, a pour cette raison été accompagné de scènes inoubliables de fraternité ouvrière.

Des militants, CFDT mais aussi CGT, ne cachaient pas toutefois le lendemain du procès une certaine amertume inspirée par l'attitude des avocats de la CGT dont le comportement n'a pas toujours été ce qu'il aurait dû être face à la répression bourgeoise. Comment en effet expliquer cette insistance à dissocier le

cas de Gérard Privat de celui de ses quatre co-inculpés ? Comment qualifier ce refus de faire témoigner trois personnes spectatrices de l'arrestation du jeune chômeur Serge et dont les témoignages permettaient de manière irréfutable de le laver des accusations policières, pour la seule raison qu'elles ne sont ni membres de l'appareil PCF ni de celui de la CGT ?

Néanmoins, malgré ces ombres au tableau, au reste formellement condamnées par des adhérents et mêmes certains responsables CGT, l'heure semble plutôt être à un resserrement des liens entre les militants des deux organisations. C'est notamment ce que déclare Félix, un des principaux animateurs de Radio SOS Emploi dans l'interview qu'il a bien voulu nous accorder et dans laquelle il expose quelques perspectives et thèmes de réflexion actuellement en discussion dans la CFDT.

Un
animateur
de Radio
SOS -
Emploi :

**«On est persuadé que l'action
des travailleurs a été déterminante»**

Peux-tu dire comment le verdict prononcé hier est perçu par les militants ?

On n'a pas eu le temps d'en discuter, en réunion, à fond, comme on avait pu le faire à la veille du procès. Ce que je vais dire est donc une position individuelle. A mon avis, cela va remobiliser des gars. C'est important, car en même temps que l'on a gagné une victoire, on n'a pas gagné la bataille. On reste avec tous nos problèmes. Mais, c'est quand même une victoire qui risque de redonner une dynamique plus importante à la lutte.

Cette victoire donne l'assurance aux travailleurs que par la mobilisation, par le combat que l'on mène, on arrive quand même à se défendre. Nous, on est persuadé que l'action des travailleurs, par rapport au procès, a été déterminante.

Je crois d'ailleurs qu'il y a déjà de nouvelles initiatives, en ce qui concerne la CFDT, qui sont en train de se prendre pour organiser davantage cette lutte sur des bases nouvelles, à la fois dans la population de Longwy et à l'extérieur.

Peux-tu préciser ?



Les travailleurs du Bassin de Longwy manifestent leur satisfaction en apprenant la relaxe des 5 inculpés, mercredi à Briey.

Je crois que la volonté de nombreux militants ici est de participer davantage, avec beaucoup plus d'efficacité, à l'action menée jusqu'à présent. Par exemple, une commission anti-répression vient de se mettre en place. Les travailleurs, à travers ce procès, ont ressenti la nécessité de s'organiser sur ce problème bien précis. Ils sentent la nécessité de savoir quels sont leurs droits, quels sont les moyens qu'ils ont pour se défendre lorsqu'ils sont pris par la police.

D'autre part, je crois qu'un projet ancien que nous avions mis de côté

parce que nous étions pris par d'autres tâches, va voir le jour. Il s'agit de la création d'un journal de popularisation. A mon avis, la radio étant un moyen d'appréciation très directe, il est nécessaire de compléter cette information. Il ne s'agit pas d'un journal de militants, mais d'un journal pour la population. Il s'agira probablement d'un hebdomadaire.

Une réflexion se mène depuis quelque temps à l'UIS CFDT sur la question de la violence. Peux-tu résumer le point où vous en êtes ?

Il y en a beaucoup qui ont toujours voulu dire que la violence était le fait des autres, d'éléments inorganisés etc... Il semble que la violence se soit installée un peu malgré les travailleurs. Ça n'était pas la direction qu'ils voulaient prendre, mais ils ont été pratiquement contraints de s'engager dans cette voie là. Il y a une certaine permanence de la violence à Longwy. Si cela se perpétue il va falloir prendre en compte cette question et envisager comment on va la gérer.

La violence est un phénomène qui existe. Si telle est la volonté du pouvoir, il va bien falloir que les travailleurs sachent y répondre, qu'ils sachent s'organiser aussi sur ce plan là. Il faut par exemple éviter les actes gratuits qui

ne font pas avancer et ne servent pas à défendre notre cause. Il faut qu'il y ait une explication politique aux actions entreprises.

Comment entendez-vous toujours garder en tête à la fois le but de la lutte, (l'annulation du plan de licenciements) et la nécessité de lutter, chemin faisant, contre le brouillage, contre la répression etc.

Jé crois qu'il faut lutter de front sur tous les problèmes en veillant à ne pas s'engager n'importe où. Par exemple, le brouillage est un phénomène nouveau avec lequel il va falloir compter. Cela procède de la part du pouvoir du même esprit que le plan de licenciements. Il y a une volonté de faire taire les travailleurs et la population et c'est très lié au problème des licenciements.

Les affrontements du 17 mai étaient principalement motivés par la révolte contre le brouillage des radios. Penses-tu que cela puisse recommencer pour la même raison ?

Ça peut recommencer parce que l'on assiste à une escalade dans la mise en œuvre des moyens de répression contre les deux radios syndicales. De notre côté, on est en train de

Gérard Privat :

**«Je n'avais jamais
vu un tel
enthousiasme»**

Comment as-tu apprécié la mobilisation réalisée autour des inculpés ?

A l'intérieur du tribunal, il y avait en fait peu de monde. La salle était petite et les flics empêchaient les gens d'entrer comme ils le voulaient. Il y avait par contre beaucoup de monde dehors, mais on ne se rendait pas compte à quel point de l'intérieur de la salle d'audience.

Quand on est sorti, c'était formidable. Des centaines de personnes dans le hall, on ne pouvait pas avancer. Devant le Palais de Justice, c'était noir de monde. Et tout le monde applaudissait, criait sa joie d'avoir gagné ; on nous serrait les mains, on nous embrassait, les gars étaient portés en triomphe, je ne sais pas combien de fois j'en ai vu qui pleuraient...

Personnellement, cela m'a énormément impressionné.

J'ai déjà assisté ou participé en tant que journaliste du *Quotidien du Peuple* à des centaines de manifestations, de rassemblements, mais je n'avais encore jamais vu un tel enthousiasme. Bien sûr, cet enthousiasme était à la mesure de la mobilisation des jours précédents dans le Bassin, et de la victoire remportée.

A quoi faut-il attribuer cette victoire ?

Il faut dire qu'ils pouvaient difficilement nous condamner, compte tenu du fait que les dossiers

font des efforts, et je crois que de son côté LCA fait de même. Inévitablement, il va y avoir une accentuation de la réaction ouvrière.

Vous avez des projets d'émissions communes avec LCA ?

Oui, nous leur avons proposé de faire des émissions en commun. Les

étaient complètement vides. Les témoignages étaient pour le moins vagues, les policiers ne connaissaient plus personne ; les CRS se sont mis à faire des déclarations inattendues, tel celui qui a dit : «*Nous courions après les plus rapides car ce sont les plus suspects*».

Il n'y avait en fait pas l'ombre d'une preuve contre aucun des inculpés. Si certains avaient encore des doutes là-dessus avant l'audience, les témoignages policiers les ont tous balayés...

Mais surtout, ce qui est fondamental, la raison de fond de cette victoire, c'est la puissante mobilisation des travailleurs et de la population de Longwy.

Ils étaient venus par centaines avec leurs banderoles, en bus, les voitures sono les accompagnant. Il y a aussi ceux qui ne sont pas venus mais qui étaient également mobilisés, qui avaient l'oreille collée à leur poste de radio pour savoir comment les choses évoluaient, ou qui se faisaient appeler par téléphone par un ami, un camarade présent au tribunal. On peut dire que toute la population de Longwy était attentive à ce procès et à sa suite. La population n'aurait pas permis que nous soyons condamnés. Ils auraient très certainement agi massivement et pour le moins vigoureusement... Cela, le pouvoir le savait ; c'est cela qu'il redoutait. C'est pour cette raison fondamentale qu'il ne nous a pas condamnés.

deux sujets d'émissions retenus pour l'instant concernent les cadres et agents de maîtrise et la politique d'action des deux syndicats à Longwy.

On va essayer d'améliorer la qualité de ce que l'on fait tout en restant à SOS Emploi une radio animée par des non-professionnels.

En tout cas, ici on est toujours aussi acharné pour se défendre.

Quatre ou cinq ?

Dans l'enceinte du tribunal les conversations vont bon train. Tous ceux qui sont là sont venus pour soutenir les cinq inculpés et exiger l'arrêt des poursuites. Tous... sauf quelques-uns ? Un militant syndicaliste rapporte une conversation entendue près de lui entre M. Falcetta et une autre personne :

— Falcetta : «*Il faudrait relaxer les quatre copains de Longwy et condamner le gars de Paris*».

L'autre personne : «*Oui mais c'est un journaliste...*»
Falcetta : «*Oui, dans le fond ça lui ferait de la publicité pour lui et pour son petit journal de merde. Et nous (?) on serait obligé de le défendre...*».

M. Falcetta est un membre bien connu du PCF, adjoint au maire de Mont-Saint-Martin ; il est aussi délégué CGT des grands bureaux de Mont-Saint-Martin à Usinor.

Voilà peut-être qui explique que certains militants de la CGT aient jusqu'au dernier moment apporté le soutien à quatre inculpés, ignorant le cinquième. Alors que dans le même temps, aussi bien la FTM-CGT que les animateurs de Lorraine Cœur d'Acier affirmaient justement leur soutien aux cinq.

Correspondant Longwy

L'économie en question n° 10
spécial sidérurgie

Au sommaire

● La sidérurgie dans la crise mondiale

- La crise
- Ses causes
- La guerre commerciale
- Vers une redistribution

● La sidérurgie en France

- Les particularités du secteur
- Les deux «grands» de la sidérurgie française

● La crise de la sidérurgie

- La place de la France en Europe et le plan Davignon.
- Le plan de restructuration et le problème de la Lorraine
- Crise et gestion de la force de travail
- Deux positions : PCF et CFDT

Pour passer commande, écrire à :
Pour la lutte
BP 80 - 75 922 Paris Cédex 19

QUESTIONS SYNDICALES

Congrès régional du SNETP-CGT, académie de Dijon

Le temps des interrogations

Sur le fond, le congrès a surtout discuté la situation des LEP dans le cadre des menaces qui pèsent sur leur existence en tant que secteur d'enseignement public. Il devient de plus en plus clair que le patronat et le gouvernement visent l'intégration des LEP dans le dispositif patronal pour adapter la politique de formation des jeunes ouvriers au redéploiement économique en cours (voir QdP du 3 mai 1979).

Les signes de la mise en place progressive de ce projet sur le terrain ont été relevés au congrès : le nombre des apprentis a nettement tendance à augmenter, et les CFA jouent un rôle important dans le projet de liquidation des LEP ; ils sont alimentés par les classes préparatoires à l'apprentissage et les CPPN, dont le débouché «normal» est l'apprentissage. Les mesures de «budgétisation» des établissements se renforcent dans les faits ; ainsi une part des dépenses des établissements est assurée par les travaux réels effectués par les élèves ; certains professeurs et chefs de travaux cherchent à résoudre de cette façon les difficultés de plus en plus grandes à obtenir un budget correct.

L'exemple du LEP du Creusot est à cet égard particulièrement parlant : dans cet établissement, alors que la taxe d'apprentissage entre pour 20 millions dans le budget, le montant des travaux rentables s'élève à 60 millions ! Ce qui veut dire que l'exploitation du travail des élèves fournit actuellement une part importante du budget ; dans ce LEP, on travaille carrément à la chaîne, et les élèves fabriquent des séries d'objets avec des processus de production parfois entièrement automatisés. Le LEP du Creusot est donné en exemple par les autorités académiques, et on le fait visiter à des quantités de délégations étrangères.

Mais c'est bien entendu le projet de l'alternance école-usine, que la FEN a accepté dans l'accord qu'elle a signé avec Beullac, qui est la pièce maîtresse de ce projet ; au LEP Boucault de Châlons-sur-Saône, l'inspecteur d'académie a demandé au professeur de se mettre en contact avec des entreprises pour commencer à expérimenter l'alternance ; dans les dernières déclarations de

Beullac, les 1^{ère} et 2^e années CAP seraient alignées sur les 4^e et 3^e de collège, c'est-à-dire avec 9 heures d'options technologiques par semaine (il y en a 18 dans les LEP actuellement), et en 3^e année, ce serait l'alternance. Dans l'académie, le recteur a déjà annoncé officiellement des suppressions de CAP en 3 ans dans 7 établissements ; ils seront soigneusement remplacés par les LEP en 2 ans, à conditions qu'il y ait des effectifs suffisants !

UNE REFLEXION SUR L'ACTION ET SES RESULTATS

Quelques chiffres illustrent le malaise où baigne l'action syndicale : les effectifs du SNETP sont passés de 548 à 480 dans l'Académie ; 22 établissements étaient représentés au congrès, soit 30 % du total des syndicats ; ce qui veut dire qu'aux réunions de préparation de ce congrès, 70 % des syndicats étaient absents. Il y a là un ensemble de faits qui méritent un examen ; s'il n'y a pas été systématiquement mené, il a en partie eu lieu, et de nombreuses interventions mettaient le doigt sur les problèmes.

Les formes d'action ont été évoquées au cours des débats, et plusieurs interventions faisaient ressortir la nécessité d'une réflexion nouvelle à ce sujet, remettant en cause de façon plus ou moins nette l'efficacité des journées de grèves traditionnelles, qui de toute évidence mobilisent de moins en moins ; plusieurs délégués ont essayé de rapporter leur réflexion sur cette question ; ainsi de la proposition de grève des examens, ou de grève des travaux «rentables». Le débat

s'est aiguisé un peu entre ceux qui cherchaient à approfondir la contradiction visible entre la conscience des dangers qui pèsent sur les LEP, une combativité relative, mais réelle, et le peu de mobilisation sur les initiatives proposées par les directions ; et ceux qui, l'esprit sans doute un peu ailleurs en ces temps de congrès du PCF, mettaient l'immobilité apparente sur le compte de la pression idéologique de la bourgeoisie.

Sur les résultats de l'action, non plus, l'unanimité n'était pas de règle : même si des résultats ponctuels ont pu être obtenus, ils sont maigres, et tout le monde n'est plus d'accord au SNETP pour mesurer l'efficacité d'une action seulement au nombre de gens qui y ont participé.

La ligne du syndicat a aussi été débattue et un certain nombre de délégués ont évoqué l'image que donne le SNETP en voulant se présenter à tout prix comme étant le seul à avoir une ligne valable, une action valable... bref un certain esprit de boutique a connu un début de critique. Par ailleurs, un amendement qui insistait sur l'indépendance syndicale, en la reliant nettement dans la défiance par rapport au défaut programme commun, et à la gauche, a été modifié par la commission qui a voulu précisément en faire disparaître cet aspect ; sur la proposition de la commission, 3 contre et 12 abstentions (sur une cinquantaine de votes), ce qui témoigne d'une montée réelle de la défiance par rapport à la ligne PCF.

LA SYNDICALISATION DE TOUS LES ENSEIGNANTS A LA CGT

Ce débat, qui a commencé à s'engager dans le syndicat, met visiblement mal à l'aise les tenants de la ligne PCF. Car aujourd'hui, il est clair qu'une majorité de militants et de syndiqués ne comprennent pas pourquoi, comme le SGEN - CFDT, la CGT ne s'occuperait pas à toutes les catégories d'enseignants. Actuellement, seuls ceux des LEP le peuvent ; pour tous les autres, il y a la FEN ou le SGEN. La direction régionale et le représentant de la direction nationale ont tenté d'expliquer que ce n'était pas opportun actuellement ; le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'ont pas convaincu, surtout lorsque a été lu un texte de G. Montant, le secrétaire national du SNETP, où, malgré les précautions de langage, on nous explique que les enseignants qui pourraient rejoindre la CGT jouent un rôle positif dans la FEN. La lecture de ce texte a entraîné une cascade d'interventions très critiques, plutôt vives, et contre ceux qui voulaient s'en tenir à la formulation du 40^e congrès CGT (position équilibrée, mais qui penche vers le non) ; le congrès a adopté une résolution qui constate qu'un certain nombre de délégués se prononcent pour, qui demande que le débat soit mené dans les sections et les congrès départementaux de l'an prochain pour être discutée au congrès national.

Par ailleurs dans d'autres fédérations comme la FGTE (transports et équipements), la crise couve. Le dauphin de Gilbert Billon, Robert Vion, n'a pas été élu au bureau national, alors que la FGTE est l'une des plus grosses fédérations de la CFDT. Nul doute qu'au prochain congrès de la FGTE, en mai 1980, la bataille pour la présidence de la FGTE se doublera d'un large débat politique. En effet depuis le congrès des cheminots de la Grande-Motte en 1976, où l'ancien secrétaire fédéral, Barbero

CONTRAIRES AU SEIN DU PEUPLE

Réunir les conditions pour les batailles à venir

Dans «Syndicalisme Hebdo» du 17 mai, la confédération met en avant sa ligne en décrivant un congrès «complexe», tant par l'ampleur du sujet traité au cours des débats, que par les votes émis et l'ambiance dans la salle, et semble regretter ce «retour aux problèmes concrets des travailleurs», qu'a amené ce grand débat sur la politique d'action. Gêne de la confédération qui s'exprime dans le dernier paragraphe du texte, intitulé : «des interrogations, mais aussi un large accord», sur lequel on apprend que c'est le vote du quibus qui a fait le mieux apparaître «quelques interrogations» (12 % d'abstentions, 31 % contre), et qui se termine par : «En tout cas, le 38^e congrès a exprimé indiscutablement un large accord dans la CFDT sur la politique d'action et la ligne qui la sous-tend», ce qui est loin d'être évident, le refus de l'amendement sur les 35 heures avec possibilité de perte de salaire soutenu par la confédération montrant largement (62 % des voix) le désaccord avec cette ligne.

Autre préoccupation de la confédération, le décalage entre les votes du congrès et ceux des conseils nationaux. Ce décalage est considéré comme «marquant des insuffisances dans nos communications internes et dans notre capacité à prendre en charge la diversité des syndicats et la réalité nouvelle, comme le tertiaire, les entreprises ou les femmes sont les plus nombreuses, où la dimension régionale entre davantage dans les préoccupations des militants et des adhérents».

En fait, ce décalage, qui s'est surtout manifesté au moment des votes sur l'élection du Bureau National, a de quoi inquiéter et faire réfléchir la confédération. En effet, il prouve simplement que dans un certain nombre de fédérations, il existe un désaccord profond entre de nombreux syndicats et leur direction fédérale, aussi bien sur la politique d'action que sur le fonctionnement. Ceci s'est remarqué dans des fédérations comme «commerces et services» par exemple, où de nombreux syndicats au congrès ont combattu le recentrage à droite et ont mis en avant le danger de la politique d'action confédérale pour les travailleurs des petites entreprises, où seul un rapport de force conséquent peut faire plier les patrons transigeants alors que Litchenberg, secrétaire fédéral, s'est mis en avant au congrès comme défenseur d'Edmond Maire.

Par ailleurs dans d'autres fédérations comme la FGTE (transports et équipements), la crise couve. Le dauphin de Gilbert Billon, Robert Vion, n'a pas été élu au bureau national, alors que la FGTE est l'une des plus grosses fédérations de la CFDT. Nul doute qu'au prochain congrès de la FGTE, en mai 1980, la bataille pour la présidence de la FGTE se doublera d'un large débat politique. En effet depuis le congrès des cheminots de la Grande-Motte en 1976, où l'ancien secrétaire fédéral, Barbero

n'a été élu que grâce à la démission d'un de ses collègues, et vu la grande confusion qui régnait au premier congrès FGTE à Rouen en 1977, rien n'est réglé dans cette jeune fédération.

Cela ajouté aux oppositions qui se sont manifestées avant le congrès de Brest dans certaines Unions Régionales, comme les Pays de Loire au moment, par exemple de l'absence d'action confédérale sur la sécurité sociale, a véritablement de quoi inquiéter la confédération.

Mal élu avec Chérèque bombardé secrétaire adjoint alors qu'il avait été élu bon dernier au Bureau National et Maire 15^e sur 31, ayant subi un revers important avec le vote «pour les 35 heures sans perte de salaire», la nouvelle direction de la CFDT est bel et bien suspendue aux résultats politiques des différents congrès des fédérations et régions qui vont se dérouler dans les trois ans qui nous séparent du 39^e congrès en 1982.

De plus, l'écho important qu'a suscité au sein même du congrès l'affaire d'Usinor-Dunkerque, va amener la confédération à réfléchir à deux fois avant de remettre au pas les syndicats ou les sections qui sont en désaccord avec la ligne, pour autant que ceux-ci mènent la bataille dans la CFDT et ses structures.

Enfin, qu'en est-il aujourd'hui pour les travailleurs et les adhérents de la CFDT ? Il semble que les résultats des votes et le déroulement du 38^e congrès amènent nombre de syndiqués et de responsables à se poser la question de la bataille sur la ligne politique. En effet, avant le congrès, on a pu remarquer dans beaucoup de syndicats ou de sections un certain dégoût pour lire les textes, un désintérêt autour de la bataille à mener, qui se traduisait souvent par «de toute façon, ce congrès ne changera rien, les jeux sont faits d'avance» ou des «on ne veut pas participer aux magouilles, on n'y comprend rien, etc...».

Les résultats du congrès ont été pour beaucoup une surprise, doublée pour certains d'une petite crainte devant la bipolarisation artificielle des débats. Mais cette crainte est moins grande que la satisfaction éprouvée devant l'importance non négligeable de l'opposition à la politique de recentrage à droite. D'ores et déjà et sur la base de ce congrès, un nombre croissant de syndicalistes de base s'intéressent de plus près à la marche et aux problèmes de leur organisation ; et c'est bien la condition indispensable pour l'avenir, pour que la CFDT soit véritablement dirigée par les travailleurs, pour que le débat dans les congrès, aujourd'hui faussé pour permettre le maintien d'une équipe en place et d'une ligne politique définie, prenne sa vraie dimension et donne toute sa place nécessaire aux vrais problèmes des travailleurs, aux difficultés de leurs luttes, telle aujourd'hui la lutte de la sidérurgie, bien absente des débats de ce 38^e congrès.

D.J. Nantes

APRES LE 38^e CONGRES DE LA CFDT

Brest : victoire pour qui ?

«Victoire de la CFDT sur elle-même», voilà l'appréciation officielle du congrès de Brest donné par le bureau national. C'est quand même un peu gros pour masquer les 43 % de contre et d'abstentions qui ont refusé la confiance au bureau national sortant, pour l'activité des trois dernières années.

Victoire ? C'est quand même exagéré pour qualifier les 10 % de mandats qui se sont portés contre la direction depuis le dernier congrès d'Anancy, et l'on se souvient qu'à l'époque Maire ne valait pas de victoire mais bien des dangers d'une telle opposition.

Victoire pour le bureau national ? Quand on a vu Edmond Maire mettre le paquet pour rallier les mandats, quand «les confédéraux» dramatisaient volontairement : «Si vous votez contre ou si vous vous absteniez, le bureau national démissionnera, vous prenez le risque de la crise car il n'y a pas d'équipe alternative».

Victoire du recentrage ? Alors que le bureau national s'est fait mettre en minorité sur les 35 heures dont-il-faut-discuter-avec-les-travailleurs-comment-elles-seront-compensées ; 62 % du congrès ont infligé un démenti au recentrage sous sa forme la plus concrète en affirmant 35 heures sans perte de salaire. Non, décidément, ce bulletin de victoire de la majorité confédérale ne peut masquer qu'au congrès le recentrage a eu du mal à passer !

Mais par contre, quand la confédération explique qu'il n'y avait aucune stratégie syndicale alternative, l'argument mérite d'être examiné de plus près.

D'abord, en fait, le recentrage, la politique d'action confédérale, ce n'est pas une voie toute tracée, elle est elle-même contradictoire. Un premier aspect, l'aspect ouvertement négatif, réformiste, c'est la voie de l'adaptation de la CFDT à la crise, négocier d'abord et en tout lieu, rabaisser les revendications, ne faire aucune coordination ou polarisation des luttes, surtout celle des secteurs condamnés. Très schématiquement, cela peut représenter les 35 % qui voulaient parler de 35 heures avec perte de salaire.

L'autre aspect, le recentrage, c'est aussi retrouver une démarche syndicale, se démarquer des stratégies syndicales programme commun - grèves de 2^e heures et cela est tout-à-fait positif, indispensable, et de toute façon il était impossible de faire autrement car à la suite «des



coucou, des gauchistes et des basistes», c'est toute la base qui ne suivait plus.

Face à cela, quelle alternative ? Il y a plusieurs types de réponses car il y a en fait plusieurs questions posées. D'inspiration plutôt trotskyste, «l'opposition totale», dénonçant correctement le réformisme, préconise de rester sur les mêmes bases qu'avant 78 mais en globalisant plus : il faut la grève générale. Position habituelle, c'est la critique cinglante, les propositions les plus séduisantes, mais hors d'atteinte, car il s'agit uniquement de dénoncer, de se compter pour pousser au cul les directions syndicales à la lutte et à l'unité, comme on le fait pour le PC et le PS depuis des années avec le bonheur qu'on sait !

De façon un peu similaire, la fédération PTT par exemple, ne critique le recentrage réformiste que pour s'accrocher aux anciennes certitudes. Et là, à côté de ces courants réformistes et de ces courants d'opposition, prennent place de nombreuses interventions qui, partant de leur pratique avec autant de réalisme que Maire, critiquent vertement les tendances réformistes mais proposent contre elle des pers-

CONTRAIRES AU SEIN DU PEUPLE s'efforce de présenter chaque fin de semaine, sur un sujet déterminé, plusieurs points de vue différents qui sont en présence au sein du peuple. Leur confrontation doit contribuer à faire avancer les débats au sein du mouvement de masse. Bien entendu, l'exposé de ces points de vue différents n'engage que leurs auteurs et nullement la rédaction du journal.

Nous appelons nos lecteurs à nous envoyer leurs contributions sur cette question, y compris s'ils le souhaitent en se situant par rapport aux points de vue déjà exprimés dans le cadre de la rubrique. Les lecteurs peuvent aussi revenir sur des questions déjà abordées ces dernières semaines, dans «Contraires au sein du peuple», car bien entendu, le passage d'un sujet de débat à un autre, ne signifie pas une clôture du débat précédent.

talisme en crise contre la classe ouvrière, d'équipes d'origines diverses, semble naître une voie syndicale antiréformiste plus axée sur la lutte que sur le soutien aux partis de gauche.

Quel avenir à court terme ? On ne peut encore savoir quelle leçon Edmond Maire et le BN tireront du faisceau de critiques et des votes pour le moins balancés. La ligne d'action sera-t-elle infléchie plus à gauche ? Pourtant le choix de Chérèque, élu de justesse, et conquis par le congrès comme second d'Edmond Maire, ne va pas dans ce sens. Va-t-on assister à une recrudescence de la chasse aux «coucou», ou supposés tels, après l'UD de Gironde, l'UD du Rhône, la section de PTT Lyon-gare, de la BNP Paris et d'Usinor-Dunkerque ? Ces actes révoltants destinés à conserver le pouvoir dans la structure, qui brisent des sections entières, brisent des militants, font douter les masses des capacités démocratiques et gestionnaires de la CFDT. Là-dessus le congrès visiblement a été très sensible par «les problèmes» de la section d'Usinor-Dunkerque qui était présente devant les portes bien que les votes sur le fonctionnement qui posaient les verrous sur ces attitudes soient restés très minoritaires. Cependant, il semblerait difficile au BN de ne rien intégrer du congrès : la CFDT, majorité et opposition, est en pleine recomposition.

D.N.

Le refus des a priori

Recueilli à chaud, lors du congrès, le point de vue de Joël Monier, du syndicat des journalistes.

Notre intervention au congrès, nous avons essayé de la faire à partir de la pratique. Ce que j'ai trouvé de regrettable dans beaucoup d'interventions, c'est qu'il y avait trop d'a priori, que c'était trop abstrait. Il n'y avait pas assez d'interventions nourries de la pratique, des deux côtés, ceux qui étaient à fond pour le recentrage, et ceux qui étaient à fond contre. Ça a souvent plus tourné au procès d'intention, à l'exclusive, qu'à un véritable débat, et cela a créé un climat malsain. Dans notre syndicat, je crois qu'on a réussi, et ça correspond peut-être à l'origine et à la nature de nos adhérents, à ce que toutes les opinions puissent s'exprimer sans exclu-

sive. Il n'y a pas de débat quand on part d'a priori politiques. Le sens de notre intervention, où nous avons dit que nous ne voulions eni Rocard, ni Cérés, c'est que nous refusons toute tendance figée. Pour nous, cette position n'est pas nouvelle. Il nous semble que figer des positions, c'est une mauvaise chose pour la CFDT. Déjà à Anancy, nous avions été gênés du fait que des regroupements se constituaient.

Lors de notre congrès extraordinaire, fin mai 1978, nous avions discuté du recentrage. On était d'accord avec les positions confédérales de remettre l'action syndicale au centre, tout en émettant de sérieuses inquié-

des. Immédiatement, on avait été catalogués.

Nous sommes étonnés par le nombre de «contre» recueilli par la direction, et le nombre moins important d'abstentions. Finalement, s'il n'y a pas eu de remise en cause de l'équipe dirigeante, ce congrès est quand même un sérieux avertissement, sur ce que Edmond Maire a appelé les «hésitations et les erreurs» de la CFDT. Le congrès a montré une opposition importante à la ligne majoritaire, mais aussi le mécontentement d'un très grand nombre de syndicalistes au niveau du comportement de la direction, les déclarations aux mass média par exemple.

Le Puy-en-Velay

Mercredi 23. Nous sommes au local de l'UIS CFDT du Puy. Sur la table, une boîte «solidarité autour de Soleillant». Autour, 6 ouvrières font le point. Elles sont déléguées CFDT de Soleillant, elles viennent de mener avec 80 de leurs collègues une grève contre les diminutions de salaires.

Le travail a repris ce mercredi matin. Sur une victoire. Et, durant tout l'après-midi, la petite salle de l'UIS va connaître l'ambiance des fins de grève, de ces soirées animées où l'on discute des dernières manœuvres du patron, des réflexions entendues une fois le travail repris, où l'on fait aussi les comptes, et on s'interroge sur la lutte, sur ce qu'on a fait à tel moment ou ce qu'on aurait dû faire...

Car les filles de Soleillant, après 16 jours de grève, avec piquets de grève nuit et jour ont arraché la satisfaction de leurs revendications. Sur le Puy comme sur la région, cette lutte est

significative : oui, il est possible de gagner aujourd'hui contre les mauvais coups du patronat !

Autour de la table, les déléguées toutes jeunes, comme la plupart des filles de Soleillant, étudient le protocole d'accord, leurs fiches de paye, font le total de la solidarité financière (près d'un million). Un peu fatiguées par la bagarre, elles nous racontent leur usine, le travail au rendement, et la grève.

A côté un responsable de l'UD signale un autre conflit à Aurillac, chez Abeille, pour les salaires et le troisième mois. Là-bas, des jeunes paysans ont fait une vente sauvage des produits de la ferme. En soutien aux grévistes, ils vendaient du lait à un franc le litre. Témoignage de l'unité qui se tisse entre ouvriers et paysans dans cette région d'Auvergne mutilée par les restructurations et véritable réservoir de main d'œuvre pour les centres industriels.

obtenir un 13^e mois sans condition. Et elles ont gagné. Fin 1977, le patron veut liquider une de ses sociétés : 32 personnes doivent être licenciées immédiatement. Aussitôt la bagarre s'engage, et elles vont remporter une victoire sur ces menaces de chômage, ce qui est assez exemplaire compte tenu de ce genre de lutte. Elles le feront avec beaucoup d'imagination, en se présentant toutes, licenciées ou non, au boulot. Pendant trois jours, elles se répartiront le travail comme si de rien n'était. Face à cette détermination, le patron devra annuler les licenciements.

UN EXEMPLE AU PUY

Cette fois-ci, les 16 jours de grève, menée avec leur section CFDT — montée en 1976 — ont eu et auront beaucoup de répercussions.

Car, s'ajoutant aux multiples agressions du patronat et du gouvernement (chômage, baisse du pouvoir d'achat, remise en cause des libertés démocratiques, du droit de grève) il ne fallait pas laisser passer sans riposte une remise en cause des avantages acquis : «Tolérer une diminution de salaire à Soleillant, cela aurait été une grosse défaite» note un délégué CFDT d'Elastelle, «une défaite à Soleil-

CFDT va donc se renforcer, ce sera un atout de plus pour l'avenir. «On a appris à se connaître, à discuter entre nous, et tout le monde a participé aux actions».

Mais la déléguée note aussi les diverses provocations du patron pour opposer grévistes et non-grévistes. Il va falloir aujourd'hui surmonter patiemment 15 jours de division due notamment à l'attitude de Force Ouvrière. Car ce syndicat avait signé la grille qui a permis au patron de diminuer les salaires.

REPRESSION A ELASTELLE

Il est 18 heures. Au local de l'UIS, les gars d'Elastelle viennent aux nouvelles. Les ouvrières de Soleillant, après leur première journée de boulot, viennent discuter avec les militants présents. Raymond, délégué CFDT d'Elastelle, entre au local : membre du syndicat Hacuitex, et à ce titre il a participé au conflit à Soleillant. Syndicaliste combatif, son patron a aussitôt profité de son absence pour le considérer comme «démissionnaire», puis il a décidé de le licencier. Mais finalement, il le met 3 jours à pied. Le début de riposte à Elastelle n'est pas étranger à cette décision.

Il est 19 heures et nous sommes toujours au local de l'UIS : la petite salle est pleine à craquer

SOLEILLANT DEVRA PAYER JUSQU'AU BOUT !

De notre correspondant à Lyon :
Michel BERTEL

RENDEMENT ET BAS SALAIRES

Soleillant-Macovel : elles sont environ 150 ouvrières à la production, à fabriquer des shorts. Leur travail, c'est, bien sûr, «le même geste mille fois répété : poser une poche, coudre un revers, etc., jamais faire un short entier». L'usine, «c'est la pagail-

le» dit l'une d'elles, «on y est entassées, coincées entre les machines alignées les unes derrière les autres, et les allées toujours encombrées».

Quant au salaire, il est lié au rendement, avec un système de primes attribuées en fonction de l'allure et du type d'opération. Le salaire de base, c'est le minimum



La classe ouvrière du Puy a appris à faire face à la répression

conventionné : 11,65 F de l'heure. Mais le PDG Soleillant, pour faire encore plus de profit, a voulu récemment changer le système. Résultat pour les filles : des pertes de salaire de 100 à 500 francs, ou alors «se défoncer» pour tenir le rythme et gagner le même salaire qu'avant. Et c'est cela qu'elles ont massivement refusé le 8 mai.

Mais Soleillant, le patron, est un monsieur très malin. Il touche des primes tous les deux ou trois ans, pour des «créations d'emplois» ou des «aides à la formation». En fait, l'effectif n'est jamais augmenté. Au contraire, trois filles ont été licenciées en deux mois pour cause de rendement insuffisant. Il lui a suffi, par exemple, de muter des ouvrières dans une autre de ses sociétés à quelques kilomètres du Puy, car il a partagé sa boîte en deux. Et il a reçu ainsi des primes pour création d'emplois ! Un comble !

Soleillant c'est aussi, comme tous les petits profiteurs, l'éternelle menace sur l'emploi : «Je vais fermer l'usine, on est en déficit»... Mais cela ne le gêne pas pour installer des robinets en or dans son château.

DEJA EN 1977

Les filles de Soleillant n'en sont pas à leur premier conflit. Déjà en février 1977 elles ont fait deux jours de grève à 98 % pour

lant mais aussi pour toute la classe ouvrière du Puy. D'ailleurs, les gars d'Elastelle étaient très contents quand ils ont appris votre victoire», ajoute-t-il. «Cela prouve que dans les autres boîtes, ils pourront obtenir ce qu'ils revendiquent», note une jeune déléguée.

La solidarité ouvrière du Puy autour des filles de Soleillant ne s'est jamais démentie : solidarité financière, mais aussi présence des autres boîtes comme Elastelle, Fontanille, Sainte-Marie... au piquet de grève, ainsi qu'aux manifestations lors de l'intervention des flics (la 12^e au Puy !) ; ou alors par des débrayages à l'appel de l'Intersyndicale CFDT-CFT-FEN. D'ailleurs, 4 militants d'Elastelle ont été mis à pied deux jours pour avoir laissé les ouvrières de Soleillant appeler à un débrayage à l'intérieur de leur usine !

SURMONTER LES DIVISIONS

Une grève de jeunes ouvrières. Déterminées, toujours à l'offensive. Après cette lutte, les choses vont changer. «Avec le patron, on a été autoritaires pendant la grève. Maintenant, il faut continuer à l'être» affirme l'une des déléguées CFDT. Les filles qui ne voulaient pas se mouiller avant, veulent faire du boulot syndical maintenant. La section

de travailleurs et de militants. L'ambiance est chaleureuse. Un souffle de lutte et de détermination. Les ouvrières de Soleillant, fières de leur victoire, rapportent leur première journée de boulot : les réactions des chefs, l'attitude de l'ingénieur, leurs menaces parfois à peine voilées... Et aussi, au centre du débat, la poursuite de la lutte. Car, une fois les avantages acquis maintenus, il s'agit désormais d'obtenir le paiement des jours de grève. Soleillant devra payer jusqu'au bout. Une procédure juridique est entamée à ce sujet. Et il est fort possible que les filles de Soleillant remportent ainsi une autre victoire.

Dans ce département de Haute-Loire où il y a plus de 5 200 chômeurs, le Puy n'est pas à sa première victoire. Rappelons qu'un comité de chômeurs regroupant dans l'unité les travailleurs licenciés d'Elastelle et des Tanneries Françaises Réunies et d'autres boîtes, a été largement à l'initiative à la fin de l'année dernière. Aujourd'hui, les difficultés de mobilisation ont momentanément pesé sur la poursuite de son action. Mais le bilan des bagarres contre le chômage, contre les bas salaires au Puy est largement positif.

Au Puy, comme dans toute l'Auvergne, la revendication de «Vivre, travailler, décider au pays» prend ainsi tout son sens.

A l'hôpital aussi

A l'hôpital Sainte-Marie de l'Assomption au Puy, depuis deux ans, la lutte est engagée contre l'introduction du pointage électronique. C'est dans cet établissement que les luttes les plus dures ont été menées par une section CFDT majoritaire et combative. Aussitôt la décision de la direction connue, les syndicats CGT, CFDT et FO engagent la mobilisation : pour eux, il est hors de question de tolérer l'informatisation du système de pointage, d'accepter que le patron puisse contrôler les allées et venues des travailleurs, et surtout que cela puisse servir à un possible fichage.

Il y a plus d'un mois le nouveau système était mis en place : la bagarre se déclenche contre un refus de se laisser photographier. Une photo doit en effet accompagner le badge électronique. Beaucoup refusent alors de pointer ; sur proposition de la CFDT, l'action va prendre un tour nouveau : les badges d'une centaine d'infirmiers et d'infirmières vont être centralisés et portés à la direction. Comme réponse, celle-ci trouve judicieux de ne pas payer les travailleurs le 5 mai !

Mais elle doit reculer deux jours après. Dès lors, comme ce sont près de 140 hospitaliers qui ne pointent toujours pas, la direction les assigne tous au tribunal et leur réclame pas moins de 3 000 francs de dommages et intérêts pour un soi-disant préjudice moral !

La mobilisation se prépare pour le 5 juin, jour du procès. Cela risque d'être houleux et pas triste du tout avec la présence des 140 hospitaliers à la barre des accusés !

Affaire à suivre.

Lainière de Roubaix

un bilan à poursuivre

Ce vendredi, les travailleurs de la Lainière auront quasiment tous repris le travail, et ceci après 10 jours d'une lutte qui a fait reculer partiellement la direction, et dans la période, ce recul n'est pas négligeable ! : elle retire sa proposition de prime antiabsentéisme, en accorde une autre à peu près équivalente au 13^e mois, arrête toute poursuite contre les grévistes.

LA LAINIERE,
QU'EST-CE QUE
C'EST ?

Plus grosse usine textile de Roubaix, elle comporte 330 cadres et 756 ETAM pour 3 179 ouvriers, dont 1 500 «filles des mines». Les filles des mines, Lens Charvin, Douai, Liévin, sont ces filles, souvent âgées de moins de 25 ans, qui quand elles sont de l'équipe du matin, 5 h-13 h, doivent prendre leur bus au point de ramassage, pas toujours très près de chez elles vers 3 h 30, et ne sont de retour à leur maison que vers 14 h 30, 15 h. On voit la moyenne de la journée de travail que cela fait : près de 12 heures.

La majorité du personnel ouvrier est féminin : 1 914 femmes pour 1 265 hommes, et 34 % ont moins de 25 ans. La moyenne des salaires tourne autour de 2 200 F. Quant aux luttes, il faut remonter à 1976 pour l'équipe de nuit, qui avait obtenu que la majoration pour le travail de nuit passe de 25 % à 30 % ; et 1974, pour une grève de toute la Lainière de Roubaix, qui avait abouti à une augmentation de 20 centimes de l'heure, en plus des 50 centimes décidés au niveau national.

Cette fois-ci, ce qui a mis le feu aux poudres, c'est la détérioration importante des conditions de travail, la volonté de la direction de supprimer tout temps mort, de nombreux postes de travail. Les services de la Lainière sont en pleine restructuration, et ceci bien que l'année dernière, il y ait eu 92 licenciements pour «cause non déterminée», 225 démissions et 411 départs pour

seulement 277 embauches.

Quelques exemples de cette restructuration : à la salle anglaise, ce n'est plus «une ouvrière, un métier», mais un groupe d'ouvrières pour un groupe de métiers. Ce qui rend très mobile le personnel. Au bobinage conique, on passe de 50 à 100 broches par ouvrière, ce qui, quelle que soit l'amélioration de la préparation du fil, provoque un accroissement de la charge de travail. A la salle «300 au gillis», on passe de 4 métiers à 6 métiers. Au peignage et aux napeuses, on réorganise pour ne faire qu'un service de ces deux services. Tout cela entraîne une dégradation importante des conditions de travail.

La prime antiabsentéisme, qui visait surtout les petites absences, que voulait imposer la direction allait bien dans le même sens que la suppression maximum des temps morts.

UN PREMIER BILAN :
L'IMPORTANCE
DE L'OCCUPATION

Un premier bilan de la lutte commence à se faire. Tant que l'usine a été occupée, la direction a négocié et cédé, et ceci même le dimanche. Mais dès que l'occupation a cessé, plus rien n'a été obtenu. Au-delà de ce constat qui apparaît nettement pour de nombreux travailleurs, et qui fait dire maintenant : «à la Lainière, si on veut obtenir quelque chose, il n'y a pas d'autre solution que l'occupation», il faut essayer de comprendre ce qui s'est passé, et pourquoi seule une des trois revendications a été à

APRES LES PREMIERS RECULS
DE LA DIRECTION

A la Lainière, lundi matin, après l'intervention des flics.

peu près satisfaite. C'est un recul, qui laisse pourtant sur leur faim bien des grévistes. Pourquoi ?

Partie de la salle anglaise, qui avait débrayé plusieurs fois, et de l'équipe de nuit, la lutte a démarré plus vite et plus fort que ne le pensaient les syndicats : l'intersyndicale, la veille au soir de l'occupation, faisait débrayer l'équipe de nuit pour qu'elle puisse bloquer les portes le matin, pour qu'il y ait une assemblée générale des travailleurs qui puisse décider des formes de lutte. Mais dès 3 h du matin, l'équipe de nuit ne se contentait pas de débrayer et c'est devant une usine occupée que se retrouvait l'équipe du matin, qui se mit en grève et apporta toute sa sympathie à l'occupation.

REFLECHIR SUR
LES LIMITES ET
LES OBSTACLES
RENCONTRES

L'occupation dura jusqu'au lundi 21, où les cadres agressèrent, mais elle ne fut pas, bien qu'elle ait été appuyée par la masse des travailleurs, l'affaire de la majorité des ouvriers, et fut mal organisée en ce qui concerne les roulements. Les difficultés

de la lutte commencent à être cernées : seulement un délégué pour 1 400 ouvriers, 50 salles différentes ; les bus qui amènent les filles des mines à 5 h et repartent tout de suite : pour elles, c'est l'alternative entre attendre 13 h ou repartir de suite ; la difficulté à surmonter la coupure entre les trois équipes ; il n'y a pas eu de réelle assemblée générale à toute l'usine ; la répression patronale. Au-delà de ces difficultés objectives, une autre est apparue de façon importante : non seulement, il n'y avait pas de réelle unité syndicale, et ceci à l'intérieur de chaque syndicat, mais il y a eu aussi coupure entre les militants syndicaux et la masse des travailleurs combattifs, car n'a pas été mis en place un organisme de direction de la lutte regroupant syndiqués et non-syndiqués actifs.

Le manque d'organisation (l'occupation a été surtout le fait de bonnes volontés). La division syndicale qui est apparue fortement aux yeux des travailleurs, n'ont pas, malgré les appels à la lutte, aidé au renforcement de l'occupation, permis une participation plus grande et plus active des travailleurs.

Et ceci, en contradiction avec la volonté de lutte, la volonté des travailleurs de voir leurs revendications satisfaites. Il aura fallu trois jours sans occupation, après les méfaits des cadres, pour que les travailleurs reprennent le travail.

Cette division syndicale est le reflet de la lutte entre deux conceptions parmi les militants syndicalistes de la Lainière. Très rapidement après le début de l'occupation, la direction a commencé à reculer, et face à cela, deux conceptions se sont fait jour.

Celle qui, en mettant en avant les difficultés, la férocité du patronat textile, le risque d'intervention des CRS, l'assignation au tribunal des travailleurs immigrés... poussait à prendre comme suffisant tout recul de la direction, pour cesser l'occupation et reprendre le travail.

L'autre qui, en montrant les reculs de la direction, et le rapport de forces favorable aux travailleurs grâce à l'occupation, disait qu'il était possible d'avancer vers la satisfaction des revendications. Aujourd'hui, la preuve est faite : c'est l'occupation qui faisait peur à la direction, qui le reconnaissait elle-même,

en posant comme condition, plusieurs fois reculé dans le temps, la cessation de l'occupation pour la validité des accords. Aujourd'hui, la preuve est faite qu'à la Lainière, on peut faire reculer la direction, et qu'il faut pour cela occuper.

UN CERTAIN NOMBRE
D'ACQUIS

Un certain nombre d'acquis apparaissent au terme de cette lutte. Prouvost-Masurel a dû reculer sur la prime, parce qu'il y a eu occupation. Un noyau combatif de travailleurs s'est formé autour de cette forme de lutte efficace à la Lainière. La solidarité des travailleurs du groupe (Tourcoing - les - Francs, Pierre Curie, tous deux en grève, et l'envoi de délégations d'autres boîtes de Roubaix et d'ailleurs : la Redoute, Trois Suisses, Stein Roubaix, Saint-Maclou, Lainière de Cambrai), a avancé.

Au-delà de la rage au cœur, c'est avec l'idée qu'on peut faire céder la direction, mais que seule pour cela, l'occupation peut payer, que les ouvriers reprennent le travail. Ces premières réflexions sont à approfondir...

Corr. LAINIERE

Nouvelles de l'Yonne

• Les ouvrières et les ouvriers de la Nouvelle Reliure, groupe appartenant à la société Larousse, sont en grève depuis jeudi 17 dans l'après-midi, sur des revendications salariales. Ils occupent l'usine jour et nuit, avec leur syndicat CGT. La grève est très massivement suivie.

• Les parents à la préfecture contre les fermetures de classe.

Mercredi 22 mai, se tenait à la préfecture d'Auxerre le conseil départemental de l'Education primaire, pour statuer sur les fermetures de classes, au nombre de 25, pour le département de l'Yonne. Depuis plusieurs mois déjà, les parents et les enseignants des communes sont à l'offensive pour empêcher que les mauvais coups de l'administration ne se perpétuent : création d'une liaison parents-instituteurs, occupation des classes menacées de fermeture, etc.. La liaison parents-instituteurs, soutenue par le SGEN-CFDT et divers syndicats de profs, appelait à une manifestation qui regroupait près de 300 personnes, parents d'élèves, instits, maires de petites communes. Bien déterminés à ce que le CDEP ne se déroule pas sans leur contrôle, ils ont décidé de bloquer les portes de la préfecture et exigé que cette réunion se tienne en leur présence. Par deux fois, les représentants de l'administration, les conseillers généraux et les délégués du personnel des instituteurs du SNI, ne pouvant pas entrer, tenteront de manœuvrer, soit par la proposi-

tion du conseiller général de droite, qu'une délégation seule soit reçue, en passant par les «laissez-nous entrer, on peut sauver 19 places en abandonnant les 6 autres à l'administration» du conseiller PS. La détermination des parents et des enseignants répondant «pas une seule fermeture de classe, nous sommes tous des délégués» mit fin aux tentatives de ces messieurs, qui partirent. C'est un premier succès, même si l'on sait que cette réunion aura lieu. Tirant le bilan de cette action, les participants décidèrent d'organiser une popularisation large et appelèrent à renforcer la liaison parents-enseignants. Cela est d'autant plus nécessaire qu'au-delà des luttes de la fin de l'année, certains pensent déjà à celles de la rentrée.

Le même jour, le mardi 22 mai, les 840 salariés de l'usine Guillet, fabrique de machines-outils, débrayaient à 90 % pour organiser une manifestation de popularisation à Auxerre. En effet, après les «dégraisages» d'effectifs de 100 personnes (juin 1978 et mars 1979), la situation financière de la boîte ne cessait de se dégrader ; et si d'ici le 29 mai aucun plan de financement n'est trouvé, des menaces sérieuses de licenciements planent sur les travailleurs de l'usine, qui représentent avec leurs familles plus de 3 000 personnes.

Corr. AUXERRE

Demande de contact
avec le PCR ml

Nom, prénom

Profession

Adresse

Envoyez au Quotidien du Peuple
BP 225 - 75 924 Paris Cédex 19

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Les libertés démocratiques menacées LE DROIT DE MANIFESTATION VIOLEMMENT ATTAQUÉ

La machination du 23 mars

Un dossier de Nicolas DUVALLOIS et François NOLET

23 mars 1979. Cette date là restera. Le 23 mars 1979, le gouvernement s'est en effet livré à une machination de grande ampleur, une machination dont les buts se sont peu à peu éclairés par la suite : il s'agissait pour le pouvoir de s'en prendre à la liberté de manifestation, et plus généralement aux libertés démocratiques. Pour ce faire, nous allons le voir, l'Etat bourgeois a mis à contribution de larges pans de son appareil, de ses policiers à sa justice, comme il a mis à contribution les médias à son service.

Le 23 mars, c'est le jour de la marche des sidérurgistes sur Paris, organisée par la CGT. Si la confédération a pris cette initiative, c'est bien sûr à la suite des affrontements de Denain et de Longwy, où les sidérurgistes et la population qui les soutient ont fait la preuve de leurs capacités de riposte aux agressions policières, comme de leur mobilisation. Au cours de ces journées, la direction fédérale a été quelque peu dépassée, et remise en cause. Il s'agit donc pour elle de tenter de reprendre les choses en main, en détournant les sidérurgistes du vrai centre des luttes, leur pays, et en s'appuyant sur ses capacités d'organisation et de contrôle dans la région pari-

sienne. Pour autant, les sidérurgistes, et particulièrement les éléments combattifs, ne dédaignent pas cette possibilité d'aller clamer haut et fort dans la capitale leur volonté de s'opposer aux licenciements voulus par le pouvoir. Ils seront des milliers dans les rues de Paris ce jour-là.

Le gouvernement, on le saura plus tard, vise quant à lui un tout autre objectif. Il entend provoquer la manifestation, susciter des incidents, pour ensuite tenter de démontrer que de Longwy à Paris, la violence ne peut être que l'œuvre des casseurs. Plus profondément, il entend faire du 23 mars une occasion lui permettant de «sensibiliser l'opinion publique», pour ensuite s'attaquer plus directement au droit de manifestation.

Comme dans un scénario trop bien monté, la provocation se déroulera en quatre temps.

1 - Les provocations policières

Certes, on est habitué, surtout à Paris, à la présence des uniformes noirs aux abords des manifestations. Mais le 23 mars, ça dépassait tout : des CRS et des gardes mobiles casqués, matraques et fu-

sils lances-grenades en main, à chaque coin de rues, et par centaines dans les rues adjacentes ; des CRS stationnés sur les trottoirs, au contact direct des manifestants, place de la République, lieu de départ de la manifestation, et tout au long du parcours. Pour circuler sur les trottoirs, il fallait tout simplement passer au milieu des CRS armés. Comment s'étonner dès lors que la moindre petite bousculade se transforme en affrontement ?

2 - Les provocations de l'intérieur de la manifestation

De ce point de vue, il y a des faits, nombreux et incontestables. Tout d'abord, il y avait dans la manifestation des policiers en civil. «Comme toujours» dit Bonnet, le ministre de l'Intérieur, comme s'il s'agissait de quelque chose de normal. La CGT, et surtout les syndicats de policiers, font quant à eux des constatations plus graves : ainsi plusieurs témoins font-ils état de la présence parmi les «casseurs» d'un homme d'une quarantaine d'années, qui a été vu dans d'autres manifesta-

tions, avec toujours la même volonté de provoquer des affrontements. Les syndicats de policiers croient pouvoir dire qu'il s'agit d'un membre des services secrets.

La volonté manifeste de la police de faire dégénérer la manifestation a été grandement facilitée par la présence des «autonomes». Ceux-ci ont cassé des vitrines, provoqué des CRS qui ne demandaient que cela pour intervenir : la bourgeoisie a parfaitement su utiliser ces actions. De ce point de vue, la manifestation s'est déroulée en deux temps : si les premiers affrontements étaient le fruit de provocations délibérées, place de l'Opéra, il est bien évident qu'en chargeant la manifestation, les flics ont trouvé en face d'eux une juste riposte.

3 - La répression

Là encore, les faits sont largement connus. Ce ne furent ni les policiers en civil, ni les autonomes organisés qui firent les frais de la sauvagerie policière, mais bien les manifestants eux-mêmes, ou encore ceux dont le seul tort était de se trouver aux abords des affrontements, et de

ne pas courir assez vite pour échapper aux charges policières.

C'est ceux-là qui furent matraqués, traînés dans les cars, injuriés, fichés, et pour certains d'entre eux, condamnés dans les scandaleuses conditions que l'on sait (voir article par ailleurs).

4 - L'exploitation politique de la manifestation

Dès vendredi soir, les journaux télévisés commentaient largement les violences. Le lendemain, la presse aux ordres se déchaînait : «Les casseurs dans Paris», «Paris aux mains des casseurs», «Assez», titraient l'Aurore, Le Parisien libéré, ou d'autres encore. Le but était évident : démontrer que toute manifestation signifie violence, et affrontements. Démontrer aussi que la violence ne peut être le fait que des casseurs ou des pilliers de magasins. Il ne restait plus à Giscard qu'à faire sa petite déclaration demandant aux préfets d'interdire les manifestations dans le centre des villes si la sécurité n'était pas garantie. Et comme même la puissante CGT n'avait pas été à même de garantir la sécurité...



Cette photo, prise le 23 mars, a été publiée par plusieurs journaux. La CGT et surtout les syndicats de policiers, faisant état parmi les «casseurs» d'un homme d'une quarantaine d'années, croient pouvoir dire qu'il s'agit d'un membre des services secrets.

Les otages du pouvoir

Au total, 169 personnes ont été interpellées le 23 mars, la plupart du temps, après que la manifestation eut été terminée.

121 personnes ont été remises en liberté, dans la nuit ou dans la matinée du samedi 24. 48 ont été «mises à la disposition de la police».

Le lundi 26 mars, 32 personnes ont comparu devant la 23^e chambre correctionnelle, selon la procédure illégale des «flagrants délits». Il y avait neuf ans, très exactement depuis le 31 mai 1970, qu'on n'avait vu autant de personnes jugées en flagrant délit à la suite d'une manifestation.

4 condamnations sont prononcées le 26 mars :

— **Joseph Wazin, un Ivoirien de 19 ans, travailleur intérimaire, et Mohand Mebtoul, Algérien de 19 ans aussi, chômeur, sont accusés d'avoir ramassé sur le trottoir 3 pantalons, 2 chemises et 2 tee-shirts. Ils sont condamnés tous les deux à 6 mois de prison, dont 4 avec sursis. En appel, le 10 mai, le procureur, qui les appelle «les charognards», obtiendra une condamnation encore plus forte : 10 mois de prison ferme.**

— **Jean Daniel, 27 ans, coursier, a été pris avec quelques bijoux, qu'il avait ramassés sur le trottoir : (d'une valeur d'environ 2 000 F) : 1 an de prison, dont 6 mois avec sursis. Peine confirmée en appel le 23 mai.**

— **Mohamed Abdelsalam, un étudiant égyptien de 31 ans, est accusé d'avoir ramassé, lui, une simple lampe de bureau : 6 mois de prison, dont 3 avec sursis. En appel, le 10 mai, il sera condamné à 1 an de prison.**

Le 2 avril, c'est une nouvelle charrette qui passe devant le même tribunal.

— **Luis-Miguel Moser, 19 ans, étève de terminale dans un cours privé. Des flics en civil, cheveux longs pour mieux se dissimuler parmi les jeunes manifestants, l'accusent d'avoir descélé quelques grilles d'arbres, rue Lafayette. Il n'y a pas d'arbre**

rue Lafayette. Un brigadier corrige sur le rapport de police : c'était boulevard Hausmann. Moser nie les faits, prouve qu'il rentrerait chez lui, en suivant son trajet habituel. Il est condamné à 15 mois de prison dont 7 avec sursis.

— **Philippe Duval, 19 ans, étudiant en sciences économiques à Nanterre. Il n'était pas à la manifestation, mais dans un cinéma, dont il est sorti avec un mouchoir sur le nez parce que les gaz lacrymogènes des CRS avaient pénétré dans la salle. Des flics, en civil, l'accusent d'avoir jeté un cocktail molotov sur la banque Grindlay-Ottomane. Aucun cocktail n'a été lancé sur cette banque. Peu importe, ils recitent après une première déposition : c'était sur la banque Sudameris-France, située à plusieurs dizaines de mètres. De nombreux témoins viennent démonter toutes les assertions de la police. Duval est cependant condamné à une énorme peine : 3 ans de prison, dont 15 mois avec sursis.**

— **Jean-Luc Fouqueray, 21 ans, chômeur. Il nie farouchement avoir lancé «des projectiles», ce dont l'accusent les flics. Il est condamné à 2 ans de prison, dont 1 avec sursis.**

— **Gilles Desraisses, 18 ans, lycéen à Paul Valéry. Des flics, particulièrement phisionomistes, disent l'avoir vu lancé des pierres. Une multitude de témoins, comme lui-même, prouvent que c'est faux. Le procureur demande au juge «que la personnalité rassurante de l'accusé soit prise en considération», et il requiert une petite peine.**

Résultat : 15 mois, dont 7 avec sursis. La cour d'appel aggravera encore la sentence : 18 mois, dont 10 avec sursis. Gilles ne sortira qu'en novembre de la prison de Fleury-Mérogis.

— **Pierre Legall, militant CFDT à l'hôpital Laennec, à Paris. Lui aussi est accusé d'avoir jeté des pierres. Legall se réclame de la non-violence, il a même demandé le statut d'objecteur de conscience. Il est condamné à 15 mois de prison,**

dont 7 avec sursis. Là encore, la cour d'appel aggravera le jugement le 10 mai, à la demande du parquet, autrement dit du gouvernement : 18 mois, dont 10 avec sursis.

— **Philippe Genet, 23 ans, chômeur. Pris dans une charge de CRS, il ramasse une femme à terre, matraquée. Les CRS s'emparent alors de lui, prétendent l'avoir vu jeter une pierre, et affirment qu'il s'est débattu lors de son arrestation. Il est condamné à 8 mois, dont 5 avec sursis. En appel, la peine augmente : 1 an de prison, dont 6 mois avec sursis.**

— **Michel Bard, 20 ans, étudiant en architecture. Il reconnaît avoir posé deux chaises sur une barricade, de manière symbolique. Mais un gendarme l'accuse d'avoir jeté un pavé sur lui, à 15 mètres de distance, très précisément. Le gendarme a eu le temps de dévisager le lanceur de pavé, mais pas d'éviter le projectile, qui l'a blessé... De telles incohérences ne gênent pas le tribunal : 15 mois de prison, dont 7 avec sursis. Michel Bard sera le seul condamné à voir sa peine légèrement diminué en appel : 15 mois, dont 10 avec sursis.**

Le 3 avril, le tribunal continue sa sinistre besogne :

— **Georges Croissant, étudiant aux Beaux-Arts. Les flics l'accusent ni plus ni moins que d'avoir brisé le bras de l'un des leurs, et d'avoir blessé un gendarme à la gorge. Il nie les faits, mais le tribunal le renvoie devant la chambre d'accusation. Il risque la Cour d'assises. En attendant, il reste en prison.**

— **Didier Dheilly, surveillant, 20 ans, syndicaliste CFDT. Les flics, en civil, l'accusent d'avoir frappé un membre du SO CGT avec un pied de table. Aucun membre du SO CGT n'a fait savoir qu'il avait été frappé avec un pied de table. Les flics qui accusent Didier ont fait la même déposition, mot pour mot, à la virgule près, comme si on leur avait dicté... Au «bénéfice du doute», le tribunal relaxe Didier. Mais**

le parquet fait appel, et le 23 mai, Didier est condamné à 4 mois de prison avec sursis.

— **Roger Marin, 29 ans, chômeur, habitant Longwy. Il a été pris porteur d'une fronde, et les flics l'accusent, sans preuve, de s'en être servi. Il nie, mais il est condamné à 10 mois de prison, dont 6 mois avec sursis.**

— **André Tulet, 20 ans, agent administratif. Il est accusé d'avoir lancé des pierres. Il nie. Son père, agent de police, vient témoigner pour lui. 15 mois de prison, dont 8 avec sursis.**

— **Laurent Poey, 24 ans, surveillant. Les flics assurent l'avoir trouvé en possession d'une fronde. Il est condamné à 2 ans de prison, dont 1 avec sursis.**

— **Marc Bourdon, 29 ans, soudeur. Il nie ce dont l'accusent les flics : les avoir frappés avec une barre de fer. Il a déjà été condamné une fois, pour falsification de chèques, et le tribunal va en profiter pour forcer la dose : 18 mois de prison ferme.**

Le 23 avril, l'hécatombe continue : 11 anarchistes ont été arrêtés, à l'écart de la manifestation, avec des hampes de drapeaux et de banderoles. En appel, deux d'entre eux sont condamnés à 6 mois de prison, dont 4 avec sursis. Les neuf autres sont condamnés à 4 mois avec sursis.

Ce même jour, deux autres inculpés ont comparu devant la 23^e chambre. Mohamed Chatti, 32 ans, étudiant, que les flics accusent d'avoir volé un flacon de parfum. Sans preuves. Lui les accuse, preuves à l'appui, de l'avoir copieusement frappé.

Denis Lagrive, 24 ans, ouvrier à la Chiers, accusé d'avoir lancé un morceau de bois contre une vitrine.

La liste des otages du 23 mars n'est pas close. Certains inculpés n'ont pas encore comparu, d'autres doivent passer devant la Cour d'appel. Pourtant, on en arrive déjà au total aberrant, révoltant, de 14 années de prison ferme, et autant avec sursis.

Comment le gouvernement s'attaque au droit de manifester

Le droit de manifester ne fait pas actuellement, au strict niveau juridique, l'objet de dispositions visant à le restreindre. Le gouvernement n'en prend pas moins des mesures de fait pour dissuader les travailleurs de participer à des manifestations.

Dès le lendemain de la manifestation du 23 mars, et des incidents qui l'ont suivie, Giscard rappelait aux préfets qu'il souhaitait leur voir appliquer plus fermement la possibilité qui leur est accordée d'interdire les manifestations. Il leur suggérait notamment de limiter au maximum les manifestations dans le centre des villes. Les manifestations parisiennes sont, la plupart du temps, suivies de très près par les forces de police. Ce comportement, outre qu'il est de nature à favoriser les provocations, comme cela a failli se produire mardi dernier, vise évidemment à intimider les participants potentiels à une telle manifestation.

Les condamnations au titre de la loi «anti-casseurs» viennent rappeler aux participants à une manifestation les risques qu'ils encourrent en y participant, si celle-ci se termine par des violences. Rappelons que cette loi condamne

aux mêmes peines que les auteurs de violence ceux qui ne se seraient pas dispersés immédiatement après le début des violences. Autant dire que toute personne présente sur les lieux d'un affrontement est susceptible d'être inculpée au même titre que les auteurs de violences, même s'il est reconnu que ces personnes n'ont en rien participé à des violences.

Font également partie, de fait, des atteintes au droit de manifestation les multiples provocations, et les charges de police lancées hors de propos contre des manifestants. Outre les faits du 23 mars (voir ci-contre), rappelons ce qui s'est produit à l'issue de la manifestation du 1^{er} mai. Après la fin de la manifestation, le service d'ordre de la LCR se regroupait, avec l'accord d'un commandant de CRS pour prendre le métro, lorsque, en l'absence de tout incident, les flics se mettaient à

charger brutalement ce service d'ordre, procédant à des arrestations. Outre des militants de la LCR, un journaliste de Paris-Match figurait parmi les interpellés.

La conséquence immédiate de telles interventions est claire : le but du pouvoir est bien de dissuader tout participant éventuel à une manifestation, en lui rappelant qu'en cas d'incidents (et on sait en provoquer), une personne se trouvant sur les lieux est susceptible des mêmes condamnations que les auteurs des incidents. La même volonté de créer un climat d'insécurité pour les manifestants potentiels donne lieu à des interventions comme celle du 1^{er} mai, qui n'avaient pas même l'excuse de réprimer des auteurs d'incidents.

Utilisation de provocations, interventions massives de la police dès que des incidents, même limités ont lieu, ou parfois en l'absence de tout incident, autant de faits qui tendent à remettre en cause le droit de manifester, même si celui-ci demeure inscrit en droit dans la loi.

Dans nos précédentes éditions, nous avons détaillé quelques unes des menaces que fait aujourd'hui peser le pouvoir sur nos libertés : la liberté d'affichage, largement menacée si les députés confirment, comme c'est probable, leur accord avec la proposition de loi gouvernementale ; la liberté de grève, entravée dans les faits par les interventions systématiques de la police contre les travailleurs en lutte, et menacée jusque dans les textes mêmes par la nouvelle loi sur la télévision. Nous avons également vu combien la bourgeoisie se servait aujourd'hui de la loi anticasseur, cette loi inique, mise en place il y a 9 ans. Nous terminons cette approche des atteintes aux libertés démocratiques, en traitant du droit de manifestation, si violemment attaqué aujourd'hui.

Toutes ces atteintes forment un tout. Ce que veut le pouvoir, c'est priver les travailleurs et les masses populaires des moyens de leurs luttes, qu'il s'agisse de l'information, de la grève, ou de la mobilisation. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser largement contre ces atteintes aux libertés.

Un cas où la bourgeoisie bafoue sa propre légalité

Le 28 avril dernier, une manifestation de soutien au peuple cambodgien était appelée par les patriotes cambodgiens et les marxistes-léninistes. La préfecture de police décidait de l'interdire. Dès que des manifestants se furent rassemblés, la police chargeait sans sommation, procédant à 157 interpellations.

Une telle intervention est en contradiction avec l'article 104 du code pénal qui précise, pour les cas d'attroupements non armés (ce qui était le cas), mais légalement interdits, que l'attroupement est dispersé après que le Préfet et le sous-préfet, le maire et l'un de ses adjoints, un commissaire de police ou tout autre officier de police judiciaire porteur des insignes de sa fonction :

1) aura annoncé sa présence par un signal sonore ou lumineux de nature à avertir efficacement les individus constituant l'attroupement ;

2) aura sommé les personnes participant à l'attroupement de se disperser, à l'aide d'un haut-parleur ou en utilisant un signal sonore ou lumineux de nature à avertir efficacement les individus constituant l'attroupement ;

3) aura procédé de la même manière à une seconde sommation si la première est restée sans résultat.

La rédaction de cet article tend à éviter qu'une répression aveugle ne frappe des gens présents sur le lieu d'un attroupement, qu'il s'agisse de passants ou de participants à l'attroupement ignorant qu'il est interdit. (Dans le cas de cette manifestation, l'interdiction n'avait pas été notifiée dans la presse).

Dans le cas cité, l'absence de toute sommation est donc parfaitement illégale. Du reste, aucun des interpellés n'a fait l'objet d'inculpation pour participation à un rassemblement interdit, les formes légales permettant une telle inculpation n'ayant pas été réunies. Mais la police avait atteint son but : remettre à jour ses fichiers.

Aspects de la crise italienne

sera le thème du dossier du Quotidien du Peuple du samedi 2 juin

La «semaine sanglante» est le nom que la mémoire populaire a donné à la période du 21 au 28 mai 1871, durant laquelle l'armée française, entrée dans Paris après deux mois de siège, se livra à une répression inouïe contre la Commune pour en finir une fois pour toute avec le socialisme révolutionnaire.

Le 28 mai, depuis les années 1880, les organisations se réclamant du socialisme et syndicats «montent au mur» des Fédérés au Père Lachaise, pour commémorer la Commune.

Manifestation vengeresse à l'origine, cette commémoration est devenue un pèlerinage mythique exploité par les politiciens, le mur des Fédérés un mur des lamentations. La tuerie versaillaise vient justifier l'abandon des moyens révolutionnaires comme on le fit dans la CGT au congrès de 1968.

Lors du centenaire en 1971, le PCF se servit du mur comme estrade électorale pour son projet d'Union de la gauche, poussant l'audace jusqu'à exhiber là les drapeaux tricolores, ceux des Versaillais.

Double escroquerie car les Communards, ennemis irréductibles de la conciliation, ne se posaient nullement en martyrs en se lançant dans «l'insurrection de mai».

Rétablissons un peu les faits.

L'entrée de l'armée versaillaise

Le dimanche 21 mai, entre 3 et 5 heures de l'après-midi, l'armée versaillaise s'introduit sans difficultés, par la Porte-de-Saint-Cloud.

Le piqueur des ponts et chaussées, Ducatel, a prévenu les soldats retranchés depuis plusieurs jours près des remparts, que les fortifications sont désertées par les gardes nationaux. Cette situation était connue de Delescluze, le délégué à la guerre, et des membres du Comité de salut public. Tous, Communards ou Versaillais, savaient d'ailleurs que «l'assaut» était imminent depuis l'abandon du fort d'Issy le 9 mai. Il y avait de nombreux complots pour livrer des portes. Intra muros, les partisans de l'ordre préparaient leurs brassards tricolores. Le 20 mai, les soldats réguliers, restés dans les casernes après le 18 mars, s'étaient agités et divers avertissements parvenaient à l'Hôtel de Ville et dans les légions : le mouvement versaillais n'est plus qu'une question d'heures. Pourtant la Commune ne réagit pas.

Les gardes nationaux à Passy, le 21 mai, se débandent vers les 5 heures sans combattre... Les arrondissements de l'Ouest sont aisément envahis. Delescluze, une heure après avoir été informé de l'entrée de l'armée, fait démentir la nouvelle, à 8 heures. *Le cri du peuple* de Vallès, jamais avare de bobards triomphalistes, la cachera encore le lundi. Comment et pourquoi cela a-t-il pu se produire ?

Il y a d'abord la crise politique qui déchire les «gérants» de la Commune. Ensuite, la lassitude des Fédérés qui restaient souvent plus de vingt jours en ligne sous des pluies d'obus. Enfin et surtout, l'«entrée» versaillaise s'explique par le caractère de classe de la Commune : les Fédérés, mal à l'aise dans les quartiers bourgeois de l'Ouest, sont persuadés qu'ils vaincraient l'armée dans la guerre des rues au sein de leurs quartiers.

L'appel à la guerre des rues

Le matin du 21 mai, le drapeau tricolore flotte sur l'Arc de triomphe, mais les faubourgs ont réagi. Dès 3 heures du matin le tocsin a sonné, des gardes nationaux sont descendus de Montmartre, allant au combat comme à une fête.

Delescluze avait d'abord donné l'ordre de dépêcher onze bataillons sur le nouveau front, mais, compte tenu du repli spontané des Fédérés sur leurs quartiers et de la défection de l'état-major, il change son fusil d'épaule : «*Citoyens ! Assez de militarisme, plus d'états-majors galonnés et dorés sur toutes les coutures ! Place au peuple, aux combattants aux bras nus ! L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné.*» Et pourtant dès 1868 Blanqui avait combattu cette

stratégie anarchique dans une «*instruction pour une prise d'armes.*»

L'affiche de Delescluze, doublée par une autre du même genre du C.S.P.* ne fait que reconnaître la désagrégation des autorités révolutionnaires et la reprise par le peuple de sa souveraineté. Il combattra où il voudra, avec des chefs choisis, jugera lui-même ses ennemis. Les institutions de la Commune vont néanmoins s'efforcer de jouer un rôle de coordination. Quant aux élus de l'Hôtel de Ville et aux gérants, certains retournent se mettre à la tête de leur légion, de leur bataillon ou dans le rang comme simples combattants. Varlin, comme chef de la VI^e légion, fait barricader les rues de Rennes et de Vaugirard ; Allemane, avec le comité de la V^e légion, organise la défense du Panthéon ; Avrial dirige une partie de la XI^e légion vers le quartier de l'Opéra tandis que Mortier, avec le bureau militaire du XI^e arrondissement, barricade les grandes voies d'accès vers les quartiers ouvriers de l'Est, transforment Popincourt

sur la Place de la Concorde énergiquement défendue par Brunel, un des combattants les plus lucides de la Commune.

Le soir du 22, après une journée de combats, l'armée versaillaise, 130 000 lignards bien équipés, avec des arrières assurés, a occupé les XVI^e, VII^e, VIII^e, XII^e et une bonne partie des XV^e et XIV^e arrondissements. Les blanquistes du comité de sûreté générale se replient avec les otages dans le XI^e, alors que les Versaillais se livrent aux exécutions sommaires dès le 21 mai.

Recul pied à pied des Fédérés (23-24 mai)

Dès 4 heures du matin, le 23 mai, le général versaillais Ladmirault contourne la Butte Montmartre qui capitulera à 14 heures : on fusille 43 personnes rue des Rosiers afin de venger les généraux Lecomte et Thomas. Place Pigalle la lutte, menée par des femmes continue.

Au centre, Brunel, menacé à re-

ne défendent vigoureusement le Quartier Latin et Rigault meurt courageusement rue Gay-Lussac. On fusille 200 Fédérés au Panthéon.

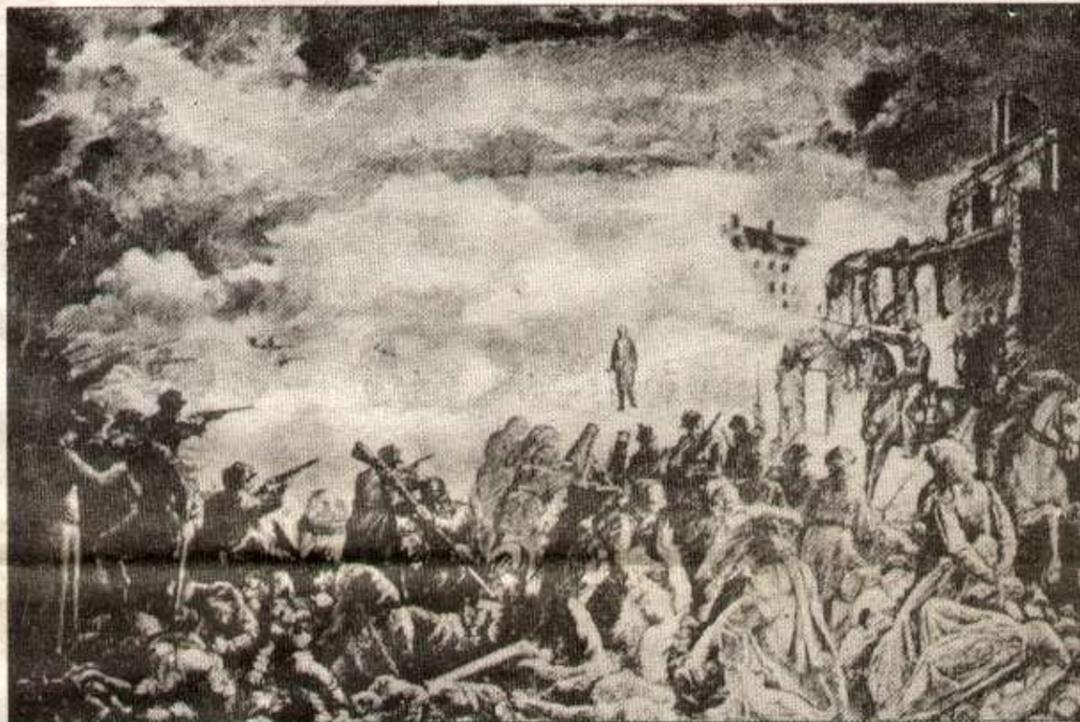
Le 13^e arrondissement réunit en faisceau toutes ses forces révolutionnaires autour de Meillet, élu du XIII^e, Wroblewski, commandant de la Rive gauche et Serizier, chef de la XIII^e légion. On évacue les forts du Sud.

Le soir, sous la pression des bataillons populaires, on applique à la Roquette le décret des otages : l'évêque Darboy, le président Bonjean et le curé de la Madeleine Deguerry sont fusillés.

Le soir du 24, seuls résistent les XI^e, XIII^e, XIX^e et XX^e, et une partie des III^e, IV^e, V^e et X^e.

Popincourt et les Gobelins résistent (25 mai)

Le XI^e sur la Rive droite, le XIII^e sur la Rive gauche se défendent



La barricade de la place du château d'eau (place de la République) sur laquelle est mort Delescluze.

21 - 28 mai 1871

«LA SEMAINE SANGLANTE»

en forteresse... Ces braves quittent parfois, comme Rigault, l'habit civil pour revêtir leur tenue de garde national.

On édifie partout des barricades faites de pavés, de balles de chiffons, de matelas, de madriers, en particulier dans les quartiers du Centre pour protéger l'Hôtel de Ville. Il faut préciser que la Commune avait fait détruire les barricades du 18 mars et rabroué Gailard, le chef des barricades, qui voulait en construire d'autres. Il n'y aura donc, durant la semaine, que quelques centaines de barricades mal construites, défendues par guère plus d'une bonne dizaine de milliers d'hommes, très mal armés car la poudrière Beethoven et le parc d'artillerie du Champ de Mars ont été perdus dès le 21 mai.

L'armée de Versaillais commence un mouvement tournant. Au Nord, avec la complicité des Prussiens, elle attaque les Batignolles, alors que la Cécilia tente en vain d'organiser la Butte Montmartre.

Au Sud, où l'objectif est le Panthéon, les troupes atteignent la gare Montparnasse en fin de journée.

Au centre, les Versaillais buttent

vers, quitte le ministère de la Marine en flamme, abandonnant un verrou important.

Au Sud, la résistance s'organise autour de Varlin, Eudes et Lisbonne qui ne cèdent le terrain que pied à pied, après avoir tenu le carrefour de la Croix-Rouge. Lisbonne se replie sur le Panthéon.

La Commune lance un appel aux soldats, réplique de l'appel du comité central avant le 18 mars.

Plusieurs bâtiments publics prennent feu dans la soirée et on en fera porter toute la responsabilité sur les Communards. Des brassards tricolores sortent de leurs tanières, et se joignent à la curée. Pour sa part, Rigault fait exécuter des otages, dont Gustave Chaudey, fusilleur du 22 janvier, dans la nuit du 23 au 24 mai.

Le 24 mai, les Versaillais atteignent une ligne passant par le pied des Buttes Chaumont, l'Hôtel de Ville en flammes et le Panthéon.

Tandis que les effectifs de la Commune fondent, Delescluze s'installe mairie du XI^e. Une tentative de pourparlers, en réalité une diversion, échoue. La résistance se fait âpre. Varlin, Lisbonne, Allema-

avec acharnement contre l'offensive versaillaise, Brunel est blessé place du Château d'Eau où Delescluze, découragé, se fera tuer vers 19 heures.

Frankel et Elisabeth Dmitrieff résistent place de la Bastille. A ce jour, 2 174 rations de vivres sont distribuées dans le seul XI^e arrondissement.

Non moins farouche est la volonté du XIII^e qui résiste au pilonnage des Versaillais installés place d'Enfer. A midi, les Versaillais déclenchent une attaque générale contre la Butte-aux-Cailles, mais ils sont obligés de reculer et Wroblewski tient trois heures avant d'être obligé de se replier avec ses hommes (101^e, 175^e et 176^e bataillons) place Jeanne d'Arc, après que, dans le feu de l'action, des Dominicains d'Arcueil aient été fusillés.

Avenue d'Italie, encerclé, Wroblewski consent à la retraite et, entre les feux croisés de la gare d'Orléans (Austerlitz) et du Jardin des Plantes, occupés par l'armée, il réussit à passer en ordre, avec 1 000 hommes, sur la rive droite.

C'est le 25, aussi, que les Versaillais utilisent désormais la mitrailleuse pour accélérer les exécutions sommaires.

Le dernier carré (26-28 mai)

Le 26 mai, tandis que les membres de la Commune rescapés partent vers le XX^e, Fédérés et femmes insurgées s'accrochent avec le blanquiste Ferré au XI^e et XII^e, se faisant tuer sur place à la Bastille, au Château d'Eau (République) et place du Trône (Nation) pour empêcher les troupes de Vinoy d'enlever le faubourg Saint-Antoine. Elles doivent conquérir les barricades l'une après l'autre, puis perquisitions et exécutions sommaires se succèdent. Faubourg du Temple, où Protot s'illustre avec son bataillon, l'armée piétine. Le boulevard Voltaire, pourtant percé en vue de soulèvements populaires, ne peut être enlevé car il est jalonné de très grosses barricades.

Les Communards, excédés par les atrocités versaillaises, exécutent ce jour-là des otages : le banquier Jecker le matin et dans l'après-midi une bonne cinquantaine de curés, de gendarmes et de mouchards. Ceux-là sont extraits de la Roquette et menés rue Haxo (XX^e) au quartier général du 2^e secteur, où le peuple en colère les fusille.

La place du Trône tombe au même moment. 3 000 Fédérés se réfugient chez les Bavares porte de Vincennes. Ils seront remis par les occupants à l'armée versaillaise.

La nuit se passe en bombardements. Au matin du 27 mai, les XIX^e, XX^e et XI^e sont encerclés. C'est l'hallali. La canonnade allume des incendies partout. Quelques membres de la Commune tentent d'établir un gouvernement révolutionnaire à la Roquette. Mais les détenus se révoltent. Le blanquiste Ferré et ses hommes, avec 1 300 soldats en otage, se replient alors sur Belleville où Varlin semble tenir. Quatre otages, qui se sont enfuis, sont passés par les armes.

Le XIX^e et le XX^e arrondissements s'effondrent en grande partie. L'armée atteint le boulevard Richard Lenoir dans la soirée et s'empare dans la nuit de la Roquette et du Père Lachaise, procédant à un massacre de plus en plus massif de Fédérés pris aux alentours.

Le samedi 28 mai, la dernière zone libre est formée par le carré des rues du faubourg du Temple, des Trois Bornes, des Trois Couronnes et boulevard de Belleville, à la Folie Méricourt ; les derniers membres de la Commune, accompagnés de 300 Fédérés, y ont rejoint à partir de Belleville les petits groupes de combattants et de combattantes qui résistent. Cette lutte inégale dure encore toute la matinée de dimanche puis, après l'ultime barricade surmontée de la «loque rouge» édiflée rue de la Fontaine au Roi, la Commune succombe.

La terreur tricolore atteint alors son paroxysme : on fusille et arrête partout. Du côté de l'armée, il y a eu 877 morts au combat, du côté du peuple, plusieurs dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont assassinés avec sauvagerie, leurs corps jetés dans des fosses communes. Les troupes de Versaillais, les policiers et les brassards s'acharnent particulièrement à tuer tous ceux qui se sont fait remarquer dans le mouvement révolutionnaire des années précédentes notamment les étrangers. Combien sont morts : 17 000 ? 30 000 ? 50 000 ? Seule trace concrète, en dehors des statistiques, 5 517 cadavres ramassés par les ponts et chaussées. A ce carnage s'ajoutent plus de 36 000 arrestations (13 000 personnes seront condamnées). *Le Gaulois* du 1^{er} juin pourra compter 40 000 prisonniers, 45 à 50 000 «bandits» hors de combat, et 10 000 en fuite.

La bourgeoisie de toutes les nuances et les faux progressistes applaudissent à cette «leçon», car «l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître». Comme le dit Thiers «le socialisme est fini pour longtemps». Erreur grossière, car s'il est vrai que la république bourgeoise d'aujourd'hui est bien née le 28 mai, le socialisme révolutionnaire n'est pas mort. Il n'a fait, durant la semaine sanglante, que perdre une bataille.

* C.S.P. : Comité de salut public.

La campagne européenne du PCF semble marquer le pas

Le bureau politique du PCF vient de publier un communiqué faisant le point sur la campagne électorale pour les élections européennes. Il souligne, non sans raison — sinon qu'il s'exclut du lot — qu'on assiste à «un festival de la démagogie et de la dissimulation». Le BP du PCF, comme il se doit, accorde à ces élections une portée beaucoup plus grande qu'elles n'en ont, déclarant que «du score national que réalisera la liste du PCF dépendra, pour une part, l'avenir» et que «les millions de voix qu'elle recueillera seront un point d'appui pour les luttes et les succès».

Les dirigeants du PCF invitent donc leurs militants à intensifier la propagande. L'aspect le plus intéressant peut-être de cette déclaration consiste dans l'affirmation qu'il reste beaucoup à faire, en quelques jours, pour gagner, dans un esprit de large rassemblement, des millions de gens au vote pour la liste conduite par Georges Marchais. Ce qui est une manière de reconnaître que cette campagne n'a pas toujours mobilisé les militants de base autant que la direc-

tion l'aurait souhaité.

C'est ainsi qu'à Paris, on a vu très peu d'affiches «Non à l'Europe allemande», de nombreuses cellules ayant refusé de coller ces affiches trop ouvertement chauvines.

A Longwy, où le PCF mène grand battage sur l'Europe responsable de la

crise de la sidérurgie, le meeting que Marchais a tenu mardi a connu une participation plus faible que celle attendue. Alors que des cars amenaient des militants des quatre départements lorrains, ce sont seulement quelques milliers de personnes qui assistaient au meeting, soit moins que le nombre de

cartes que le PCF déclare sur un seul de ces départements, une bonne partie des participants ne faisant d'ailleurs que passer et obligeant Marchais à parler dans un brouhaha indescriptible. Il y a apparemment quelques difficultés à convaincre les militants du PCF de l'importance de cette campagne.

Des militants du PCF critiquent la complaisance de leur parti envers les pays de l'Est.

Plusieurs militants du PCF, Yolande Burstzein, Jean-Philippe Chimot, Georges Labica, Martine Vebersfeld et France Vernier viennent de publier une déclaration, dans laquelle ils rappellent la critique déjà formulée par nombre de militants contre le passage d'une publicité de la revue *La vie tchécoslovaque*, «alors que notre journal restait incroyablement silencieux sur maints aspects de cette vie tchécoslovaque, en particulier sur la répression des délits d'opinion (Charte 77, condamnations, etc.) (...).

Alors même que se tient notre congrès, où une délégation du parti communiste tchèque est officiellement accueillie, le tribunal de Prague-6 annule, le 10 mai, le sursis de Sabata et prolonge sa peine, tandis que *L'Humanité* reste silencieuse sur ces faits et ne publie même pas le message adressé à notre congrès par les militants de la Charte 77 (...). Ce n'est pas, précisent-ils, au nom de la «démocratie» dans l'abstrait, ni de notre «image de marque» ou de notre «crédibilité», encore moins d'une conception

vague des «droits de l'homme» — utilisable aussi bien par l'impérialisme — que nous demandons à notre parti d'affirmer une position nette (...). Toute attitude «diplomatique» d'Etat à Etat tendant à confondre les luttes des forces révolutionnaires, et en premier lieu celles des communistes, avec la politique des Etats des pays socialistes, nous paraît porter un coup grave à la cause pour laquelle nous luttons, en France et dans le monde».

INFORMATIONS GENERALES

L'épidémie de la maternité Baudelocque HÔPITAL, SILENCE...

Sept mois. C'est le temps qu'il aura fallu pour que Claude Sureau, chef de service de la maternité Baudelocque (CHU Cochin - Port Royal à Paris) se décide à faire état de l'épidémie d'«entérocolite ulcéro-nécrosante» qui a frappé trente nouveau-nés, entraînant la mort de l'un d'eux, l'ablation partielle de l'intestin et la pose d'un anus artificiel pour cinq autres. Les vingt-quatre autres nourrissons ont pu être guéris.

Le premier cas est apparu en novembre. Après une période de rémission, l'épidémie a fait un mort le 21 janvier. Ce n'est que depuis le 9 mai que l'épidémie paraît stoppée. Mais rien n'indique qu'elle ne puisse pas reprendre. En effet, le virus filtrant qui en serait la cause n'a toujours pas été isolé et l'on ne connaît pas encore le processus exact de propagation de l'épidémie. En attendant, des mesures d'hygiène ont été prises : usage de biberons jetables, condamnation d'une salle de travail et fermeture d'une salle de 20 berceaux pour désinfection, etc. Les effectifs du personnel ont été aussi renforcés.

Mais le service n'a pas été fermé. Plusieurs raisons ont été avancées pour justifier cette mesure. Selon une spécialiste suisse appelée en renfort à Baudelocque, la chaîne de

contamination ne pourrait être décelée que si le service fonctionne. Mais alors, c'est transformer les femmes admises à la maternité en véritables «cobayes». Des cobayes qui, pendant plusieurs mois, ont été laissés dans l'ignorance totale des dangers qu'ils couraient ! Rien d'étonnant si la «psychose» que ce silence était censé empêcher s'est largement répandue depuis mercredi parmi les femmes enceintes et les jeunes accouchées de la région parisienne...

Deuxième argument contre la fermeture : la surcharge des autres maternités. Cette surcharge est le lot de toutes les maternités de l'Assistance publique dans la région parisienne et Baudelocque, malgré (ou à cause) de sa réputation n'échappe pas à la règle. C'est d'ailleurs à cette surcharge que

Claude Sureau attribue une grande responsabilité dans l'épidémie. La suroccupation des lits (96 à 98 % au lieu des 80 % nécessaires à une bonne hygiène) provoque une rotation rapide des accouchées «qui rend difficiles les mesures de désinfection». Ainsi, tout en disposant d'un matériel assez sophistiqué, les maternités sont victimes des restrictions budgétaires de l'A.P. qui conduisent à renoncer aux mesures élémentaires de prévention de la mortalité périnatale.

Ce domaine de la recherche périnatale est d'ailleurs, selon le professeur Minkowski, trop délaissé aujourd'hui, alors qu'on pourrait, à son avis, réduire le taux de mortalité périnatale à 10 pour mille au lieu des 15 pour mille actuels.

L'épidémie survenue à Baudelocque, après celle de la maternité de Port-Royal il y a cinq ans, vient poser ce problème d'une manière aiguë et surtout confirme les dangers d'une politique de la santé soignée avant tout de rentabilité.

Claude ANCHER

● Echos de la campagne européenne

Le Conseil constitutionnel a entériné l'inégalité qui frappe les petites listes présentées à ces élections. Les députés socialistes contestaient la constitutionnalité de la loi instituant le barrage des 5 % pour le remboursement de la caution et des frais de propagande. Le Conseil a considéré comme conforme à la constitution cette disposition, pourtant manifestement discriminatoire.

● Le maire PCF de Saint-Etienne a refusé de retarder l'heure de clôture du scrutin. Rappelons que, d'un commun accord entre les gouvernements, le scrutin devait être clos à 22 heures, et le dépouillement engagé immédiatement après. Le PCF avait protesté contre cette mesure, au motif qu'une décision communautaire remettrait en cause une longue tradition nationale.

● La bataille entre l'UDF et le RPR se poursuit avec un acharnement digne des meilleures causes. Après les propos de Chirac sur la chute du franc, et la réponse de Barre l'accusant d'agir contre la France en mettant en doute la solidité de la monnaie, le dit Chirac a ressorti une vieille affaire : Barre était membre du comité de soutien à la candidature de Lecanuet aux présidentielles de 1965, Chirac lui a dénié en conséquence toute capacité à se réclamer de la conception gaulliste de l'Europe.

● Un des quatre

Le PCF proteste, à juste titre, contre la manière dont Giscard et Barre envahissent les écrans de télévision et les ondes de radio. Il convient de remettre cette protestation à sa juste place, en notant le nombre d'interventions qu'a faites le PCF pour la seule semaine dernière.

Dimanche, l'«interview-événement» de RTL à 13 h était consacrée à Philippe Herzog, nouveau membre du BP. Le même jour, sur Europe 1, le Club de la presse recevait Gustave Ansart.

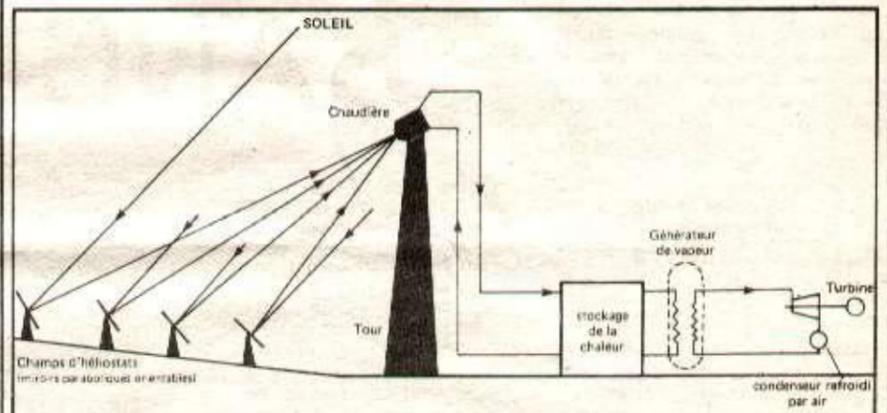
Lundi, 8 h 30, Europe 1 : Maffre-Baugé, candidat sur la liste PCF.

13 h, TF 1 : Marchais, en direct de Turin
13 h, Antenne 2 : Maffre-Baugé
19 h 15, France-Inter, émission «le Téléphone sonne» : Maffre-Baugé.

Mercredi, 13 h, Antenne 2 : Jackie Hoffmann
19 h 40, toujours Antenne 2 : Gustave Ansart
20 h 30, Antenne 2 et Europe 1 : Marchais
Vendredi, 18 h, RTL : Maffre-Baugé
20 h 30, TF 1 : Fiterman.

Tout ceci sans parler des extraits de discours diffusés au cours des journaux habituels. Certes, c'est moins, beaucoup moins que Giscard-Barre, mais quand même...

Solaire : vers l'abandon du projet Thémis



La centrale solaire Thémis de Targassonne (Pyrénées-Orientales) restera sans doute à l'état de maquette ou de dessin (cf ci-dessus). Sans être officiel, l'abandon du projet initial — une centrale de deux mégawatts, capable de fournir trois millions de kilowatts-heure par an — est presque certain : les équipes d'EDF travaillant sur Thémis ont été démantelées et affectées à d'autres travaux, et le président du COMES (Commissariat à l'énergie solaire) a annoncé depuis quelque temps qu'un dépassement du budget initial (80 millions de francs) remettrait en cause le projet ; or il s'est avéré que ce chiffre est largement dépassé. Selon EDF, une révision en baisse du projet (réduction d'un tiers du nombre des miroirs, changement de site) aurait été proposée au COMES, proposition restée sans réponse. Un autre projet, Inti 800, technologiquement moins avancé que Thémis, mais nettement moins cher, aurait la faveur du COMES, dont le budget est de 100 millions de francs contre 3 500 pour le Commissariat à l'énergie atomique. Ce budget dérisoire et l'abandon du projet Thémis donnent une idée de l'intérêt que porte aux énergies nouvelles un gouvernement juste capable d'organiser dans un mois un «jour du soleil»...

LA GRECE AU SEUIL DE L'EUROPE

Une passe difficile à surmonter

Par Hélène VARJAC

La Grèce, terre d'histoire, berceau de la civilisation occidentale, doit affronter dans des conditions difficiles deux rudes épreuves : d'une part, l'entrée dans la communauté économique européenne, à l'heure où l'élargissement simultané à deux autres pays méridionaux aiguise les problèmes de l'agriculture méditerranéenne ; d'autre part, la résistance aux tentatives d'emprise et à la rivalité des deux superpuissances. Si, traditionnellement, la «pax americana» a régné sur le régime, depuis l'écrasement de la lutte de résistance en 1949, l'URSS aujourd'hui est particulièrement intéressée au contrôle de

cette partie de la Méditerranée. Les Soviétiques ont profité de l'affrontement gréco-turc à propos de Chypre, et du plateau continental de la Mer Egée : ils en ont bénéficié quand ils ne l'ont pas attisé. Ces différentes pressions se trouvent relayées à l'intérieur par des forces politiques bourgeoises qui se partagent en pro-soviétiques, pro-américains et pro-européens, sans que la classe ouvrière grecque, durement éprouvée par la répression après 1949, et par l'intermède sanglant de 1967 à 1974, puisse encore assurer la direction indispensable des luttes pour l'indépendance et le socialisme.

LA GRECE

135 000 km²

9 millions d'habitants, dont 3 millions à Athènes, (agglomération).

Des traditions de lutte importantes

La classe ouvrière grecque s'est particulièrement illustrée dans la lutte contre le fascisme, en pratiquant la résistance armée à l'occupant italien bientôt secondé par les Allemands. Les résistants ont en fait libéré le pays de l'occupant nazi. Après 1945, ils ont refusé de rendre les armes et leur combat s'est poursuivi au Nord du pays, notamment en Epire, contre les Anglais puis contre les Américains venus à la rescousse. Ce n'est qu'en 1949 que cette lutte de libération nationale a été vaincue, après avoir tout de même

où des négociations étaient en cours.

Malgré cela, ce ne sont pas les luttes de masse qui ont fait chuter la dictature. Elles y ont certes contribué, mais c'est essentiellement la crise née de l'aventure chypriote qui a précipité les choses. A l'été 1974, sur les conseils de la CIA qui garantit l'absence de réaction de la Turquie, avec l'aide des colonels, Nikos Sampson fait un putsch, tente d'assassiner Makarios et déclenche ainsi le 20 juillet une intervention de la Turquie, qui occupe militairement 40 % du territoire chypriote. Les colonels avaient cru consolider leur régime en exaltant le chauvinisme, au nom de l'Enosis (réunification

baptise un peu vite terroristes. Les coups de main de la droite fasciste contre des militants et des permanences ne sont pas rares. Les méthodes de répression du mouvement de masse gardent quelque chose d'un passé récent, avec une police qui n'a pas été purgée.

Novembre 1977 : plébiscite manqué pour Karamanlis

Le maintien d'une droite fasciste, absente de la scène politique mais intacte, la lenteur du processus d'intégration à la CEE, l'impasse totale dans laquelle se trouvaient jusqu'alors les négociations sur Chypre, les accusations de l'opposition sur la perte d'autorité morale de Karamanlis, ont incité le premier ministre à proclamer des élections anticipées le 20 novembre 1977. Au lieu d'avoir constitué le plébiscite que Karamanlis en attendait, elles ont servi à mesurer l'usure du pouvoir et à préciser le panorama des forces politiques. En effet, Karamanlis est passé de plus de 54 % des voix en 1974 à 42 % en 1977, ce qui lui donne de justesse la majorité au parlement. Le parti centriste de Mavros ne constitue pas un danger sérieux. Mais les élections ont prouvé la poussée du Pasok, le parti socialiste d'Andréas Papandréou y compris dans les couches populaires et ont donné aux révisionnistes un score non négligeable, plus de 12 % des voix. Ainsi, le pouvoir de Karamanlis n'est pas sorti renforcé de ces élections, il est à la merci d'un regain de tension avec la Turquie et d'une aggravation de la crise économique. Mais il demeure le principal recours de la bourgeoisie.

Le paradis des armateurs

C'est presque un lieu commun de dire que la Grèce est le paradis des armateurs ; mais c'est un lieu commun plus vrai que jamais. En quelques années, le tonnage de la marine marchande grecque a presque triplé. Malgré le ralentissement du commerce international, et avec le développement des pavillons de complaisance, ce secteur était en progression de plus de 8 % en 1977 par rapport aux années précédentes.

Le capital financier et commercial est bien plus florissant que sous le régime des colonels. L'inflation a diminué, passant de 35 % à moins de 12 % par an. Les capitalistes et les monopoles étrangers grognent contre le nouveau «code des investissements» mis en place par Karamanlis en vue de les obliger à tenir davantage compte des intérêts généraux du pays. Mais ce n'est pas encore la fin de la lune de miel ! La bonne tenue du secteur de la construction, favo-

risé par des investissements de l'Etat et l'essor du tourisme, encourage la spéculation. Pour les capitalistes, les affaires marchent plutôt bien.

Les embouteillages d'Athènes et les bourricots sur les routes

Athènes, avec ses embouteillages, ses buildings qui cachent l'Acropole, les quartiers résidentiels du Kifissia et d'Ekali, fait penser à une ville américanisée : larges avenues, spots publicitaires, une ambassade américaine arrogante, plus visible que le Panthéon. Mais il suffit d'aller à quelques kilomètres, jusqu'au Pirée pour saisir le contraste : rues poussiéreuses et étroites, maisons vétustes et délabrées. En dehors d'Athènes qui compte 3 millions d'habitants, dans le reste de la Grèce, l'eau potable est un luxe, les égouts souvent aussi. Les conditions d'hygiène sont précaires. Le bourricot trotinant sur les chemins rocailleux, se découpant sur les oliviers fait partie du paysage familier de la Grèce et montre à quel point l'agriculture est encore archaïque et les conditions de vie frugales. Cela n'a pas empêché la pollution : au Pirée, à Eleusis, autrefois grand centre religieux et aujourd'hui cimetière de pétroliers, l'industrialisation s'est faite de façon sauvage.



Au cours de la seconde guerre mondiale, résistance armée à l'occupant italien puis allemand.

mis en place pendant quelque temps un gouvernement provisoire de la Grèce libre, soutenu discrètement par l'URSS.

Cette période, avec l'ampleur des sacrifices du peuple, la popularité du parti communiste et le sentiment que la défaite était due à l'intervention étrangère, explique bien des données de la situation actuelle, en particulier la vivacité du sentiment national, l'hostilité des masses vis-à-vis de l'impérialisme américain, l'implantation dont jouit encore le KKE, le PC révisionniste (de l'extérieur).

Les luttes contre la dictature des colonels

Pendant les 7 ans qu'a duré la dictature des colonels, de 1967 à 1974, la sauvagerie de la répression, les déportations à l'île de Yaros, les tortures, n'ont pas empêché une certaine riposte de masse au fascisme. En plusieurs occasions le peuple grec a montré à quel point il haïssait le régime des colonels. En 1973, les étudiants de l'école polytechnique ont manifesté dans les rues d'Athènes contre la dictature : il y a eu environ une centaine de morts, cette manifestation a joué immédiatement de la solidarité de toute la population. Les dockers du Pirée, et les ouvriers de la banlieue d'Athènes ont également participé aux luttes, et le 21 avril 1975, les dockers ont refusé de décharger les navires américains à quai à un moment

à la mère-patrie). L'aventure s'est terminée en débâcle, entraînant avec elle les colonels.

Une épuration à peine entamée

Dans ces conditions, le retour de Karamanlis en juillet 1974, le retour de la démocratie en novembre 1974, ne s'est pas accompagné d'une réelle épuration de l'appareil d'Etat. Certes, Papadopoulos et ses pairs sont en prison qui à Volas, Korydallos qui à Egine, ou en Crète, où ils mènent d'ailleurs une vie confortable. Mais les autres, tous les autres ? Au nom de l'apaisement, de la réconciliation, et en arguant de la fragilité de la démocratie retrouvée, Karamanlis s'est abstenu de mesures systématiques pour épurer la police, l'armée, l'administration. En 1975, par exemple, 21 officiers ont été discrètement jugés pour avoir organisé un complot. De temps à autre, on apprend presque par hasard que tel officier, tel responsable a été éloigné, démis de ses fonctions, pour «conduite incompatible avec leurs fonctions» écrit la formule consacrée. En 1977, il y a eu un nouveau complot ; une amnistie des fascistes ne paraît pas exclue à moyen terme.

Cependant, 35 000 Grecs sont toujours aujourd'hui dans l'impossibilité de mettre fin à leur exil. Des raisons de procédure sont invoquées par le gouvernement. La censure politique se manifeste envers ceux qu'on

LES PARTIS POLITIQUES EN GRECE

Résultats des élections du 20 novembre 1977

Nouvelle démocratie (Karamanlis)	42 %	173 sièges
PASOK (socialiste) Papandréou	25,33 %	92 sièges
Union du Centre démocratique (MAVROS)	11,95 %	15 sièges
KKE (Parti révisionniste) extérieur	9,36 %	11 sièges
Fascistes (Front national)	6,82 %	5 sièges

L'occupation de l'Ecole Polytechnique d'Athènes en novembre 1973.



Le «différend» entre Téhéran et Washington débouche sur d'importantes manifestations contre l'impérialisme US

Tandis que la résolution du Sénat américain condamnant les exécutions en Iran a été qualifiée par le ministre iranien des Affaires étrangères d'ingérence inadmissible dans les affaires intérieures iraniennes, le «gel» des relations entre les deux pays est marqué par des manifestations de masse contre l'impérialisme US dans de nombreuses villes du pays. Cette crise entre l'Iran et les Etats-Unis a fait prendre au gouvernement iranien la décision de reporter l'arrivée du nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Iran.

Par ailleurs, le procureur de Téhéran, l'ayatollah Azari Qomi, a annoncé que 700 détenus reconnus innocents ont été libérés, allant dans le sens d'une confirmation des garanties données par Khomeiny selon lesquelles désormais seuls les tortionnaires et les assassins seraient exécutés.

Parce qu'un citoyen iranien de religion juive, Habib Alghanian, proche collaborateur du Shah, a été exécuté sur la base de cette activité, le Sénat américain a jugé bon de voter une résolution condamnant les exécutions en Iran. Par ailleurs, Serge Klarsfeld est accouru à Téhéran pour enquêter sur ce qu'il craignait être une trace d'antisémitisme. S'il rencontre des responsables de la communauté juive iranienne, ces derniers pourront lui confirmer les propos qu'ils ont tenus récemment devant Khomei-

ny, selon lesquels ils désapprouvent le sionisme et ses méfaits. A défaut, Serge Klarsfeld a pu s'entretenir à Téhéran avec le ministre de la Justice qui a rappelé au célèbre avocat que le «peuple iranien a toujours vécu en bonne intelligence avec la communauté juive».

GEL DES RELATIONS

Réagissant à la résolution du Sénat américain condamnant les exécutions en Iran, le ministre iranien des Affaires étrangères n'a pas voulu considérer celle-

ci comme une réaction officielle des Etats-Unis, il a néanmoins qualifié cette résolution d'ingérence inadmissible dans les affaires intérieures iraniennes. Il a précisé que l'attitude du Sénat américain justifie la décision du gouvernement iranien de reporter l'arrivée du nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Iran, Walter C. Buttler, «jusqu'à ce qu'intervienne un apaisement dans l'atmosphère des rapports irano-américains». Les Etats-Unis, par l'intermédiaire du porte-parole du département d'Etat Brown sont obligés de reconnaître que «beaucoup de choses dans les liens passés entre l'Iran et les Etats-Unis rendent difficiles l'établissement de nouvelles relations». La situation de recul où se trouvent actuellement les Etats-Unis en Iran explique que ces derniers évitent à tout prix de jeter de l'huile sur le feu pour ne pas envenimer leurs relations rendues déjà difficiles par leur action passée. Ce qui ne signifie pas par ailleurs que l'impérialisme US renonce à tout

ce qu'il a perdu en Iran, mais il préfère sans doute agir en coulisse.

Depuis lundi dernier, la radio iranienne rend compte des manifestations contre l'impérialisme américain organisées dans tout le pays. A Astara, petite ville à la frontière de l'URSS, les manifestants ont brûlé le drapeau américain. A Shiraz, des milliers d'étudiants ont défilé dans les rues aux cris de «A bas les Etats-Unis» «A bas le sionisme», «Vive l'Iran», «Vive les tribunaux islamiques» indique la radio iranienne. Vendredi une manifestation de masse était prévue à Téhéran.

D'autre part, le gouvernement a lancé un appel aux 1 700 dockers en grève du port de Khorramchahr afin qu'ils «permettent l'importation de produits dont le pays a un urgent besoin». Les dockers qui sont en grève depuis 19 jours n'ont pas encore pris leur décision sur la poursuite ou la suspension de leur mouvement.

Frank ROUSSEL

● Un Quotidien du Peuple numéro spécial de 8 pages est paru



Europe:

- Contre le capitalisme
- Contre les menaces de guerre des deux superpuissances

solidarité des prolétariats et des peuples



Au sommaire :

- La construction européenne : mythes et réalités
- La RFA : ni superpuissance régionale, ni cheval de Troie des USA
- Des luttes partout en Europe
- A quoi sert la campagne anti-européenne du PCF ?
- Que penser de l'élargissement de l'Europe ?
- Point-clé de la rivalité URSS-USA : l'Europe face aux dangers de guerre.

Passez vos commandes (1 exemplaire ou en nombre) en écrivant au Quotidien du Peuple BP 225 Paris 75 924 Cédex 19.

A PROPOS DE L'EUROPE

Prendre en compte l'ensemble de la situation internationale (1)

Pour juger de la construction européenne, il faut en examiner les conséquences sur les conditions de vie des masses en Europe occidentale ; il faut aussi, en même temps, resituer cette construction dans le contexte actuel de la situation internationale, dans l'étape, où nous nous trouvons notamment par l'aggravation des menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité des peuples en Europe. Comme l'a souligné la récente Conférence nationale du PCR ml, consacrée à la situation internationale et à l'Europe, c'est en prenant en compte cette double exigence que nous devons apprécier la construction européenne, aujourd'hui.

Une réalité, et non des moindres, qui se trouve assez largement masquée à l'heure actuelle par les polémiques de la campagne électorale pour l'élection de juin du Parlement européen au suffrage universel, c'est la réalité de la situation internationale, l'évolution exacte du rapport des forces dans le monde, dans lequel s'inscrit le processus de construction européenne. Les bouleversements opérés ces dernières années dans la situation mondiale sont fréquemment sous-estimés, quand ils ne sont pas purement et simplement tronqués, comme c'est le cas dans la campagne du PCF qui estime que l'Europe n'est toujours confrontée qu'à une seule superpuissance : les Etats-Unis, qui nie la position défensive dans laquelle ceux-ci se trouvent — du moins temporairement — placés, et qui ne reconnaît pas la situation réelle de l'ensemble des impérialismes européens, c'est-à-dire celle

d'impérialismes secondaires, placés dans une position intermédiaire entre les superpuissances et le Tiers Monde, et qui ne peuvent rivaliser avec les superpuissances, pour le partage du monde.

QUATRE CONTRADICTIONS FONDAMENTALES

Pourtant, la situation internationale est marquée aujourd'hui de plus en plus fortement et dangereusement par la rivalité exacerbée des deux superpuissances, USA et URSS, qui a l'Europe pour enjeu stratégique. Ce phénomène qui marque particulièrement l'étape dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, est déterminé, nous le savons, par le développement historique des quatre contradictions fondamentales qui caractérisent l'époque où nous vivons, l'époque de la crise de l'impérialisme et des révolutions prolétariennes, qui a pris naissance

avec la Révolution d'octobre 17. Le développement de ces quatre contradictions : celle entre le prolétariat et la bourgeoisie dans les pays capitalistes, celle entre les peuples et nations opprimés et l'impérialisme, celle entre les pays impérialistes, celle entre les pays socialistes et les pays impérialistes, la manière dont évoluent les termes de chacune de ces contradictions, mais aussi les relations de ces contradictions entre elles, la place respective par rapport aux autres, prisé au fur et à mesure, par chacune de ces quatre contradictions, tout cela façonne de manière complexe la situation internationale, à chaque moment de l'époque dans laquelle nous nous trouvons. C'est cette évolution des quatre contradictions fondamentales et des relations entre elles qui a abouti à la division politique du monde en trois mondes, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

L'EVOLUTION DE LA CONTRADICTION INTER-IMPERIALISTE

Un exemple de cette évolution : la manière dont a évolué depuis la deuxième guerre mondiale, la contradiction entre pays impérialistes, la manière dont ont été refaçonnés les contrastes de cette contradiction dans le cadre de l'évolution de la situa-

tion mondiale, la place prise par cette contradiction au regard des autres. Alors que depuis leur apparition, les divers impérialismes, entrant constamment en rivalité, en fonction de leur développement inégal, préféraient au partage politique et économique du monde, avec l'espoir de s'assurer chacun l'hégémonie, la supériorité absolue sur leurs rivaux, le processus qui s'est développé depuis la fin de la deuxième guerre mondiale a abouti à une situation tout à fait originale, caractérisée par une importante différenciation entre les impérialismes, une différenciation telle qu'il n'y a plus aujourd'hui que deux d'entre eux, les USA et l'URSS, qui peuvent prétendre au repartage du monde, à l'hégémonie mondiale. On a vu d'abord la deuxième guerre mondiale, accélérant et accentuant profondément le développement inégal de l'impérialisme, aboutir pour la première fois, à placer l'un des impérialismes, les Etats-Unis, en position d'hégémonie par rapport aux autres.

Si le développement des contradictions au sein du camp impérialiste constitué alors sous la tutelle des Etats-Unis, a remis ensuite en cause la position de ceux-ci, ils sont restés cependant le seul des impérialismes occidentaux à pouvoir prétendre à l'hégémonie.

Mais, l'émergence de l'URSS comme nouvel impérialisme, à la fin des années 1960, va bouleverser profondément les termes de la contradiction entre pays impérialistes, et plus généralement les données d'ensemble de la situation internationale.

D'emblée, par son histoire et l'influence qui en résulte, par les liens de domination qu'elle impose à des pays entiers qui constituent pour elle une vaste «chasse gardée» (Europe de l'Est), par la puissance économique et militaire qu'elle a acquise, l'URSS va s'affirmer comme la seule puissance en mesure de rivaliser avec les Etats-Unis, à prétendre face à eux au repartage du monde. Ceci constitue désormais une donnée extrêmement importante et durable de la situation internationale. Cela signifie que les autres impérialismes, donc les impérialismes ouest-européens, tout en conservant la même nature, tout en continuant à exploiter leurs peuples, et en cherchant à maintenir des relations de domination et de pillage avec les pays du Tiers Monde, ne peuvent plus prétendre disputer aux deux superpuissances la domination mondiale. Leurs contradictions avec celles-ci n'ont plus pour enjeu le partage et le repartage du monde mais, leur propre existence autonome. Ce bouleversement des rapports de forces entre impérialismes a profondément marqué l'évolution de la dernière décennie.

LA CONTRADICTION URSS-USA PROJÉTÉE AU-DEVANT DE LA SCENE

La contradiction fondamentale entre pays impérialistes, du fait particulièrement de l'exacerbation de la rivalité entre les deux superpuissances, va connaître un important développement.

Dans les années 1960, les relations entre la superpuissance américaine et l'URSS, engagée dans un processus de restauration capitaliste, étaient marquées très nettement par la politique khrouchtchévienne de «coexistence pacifique» : c'est d'ailleurs sur cette base-là que les impérialismes occidentaux, nourrissant l'espoir de voir l'URSS se rapprocher de plus en plus nettement de leur modèle, dans le cadre d'une vaste «coopération» à leur profit. Mais, dès le début des années 70, la rivalité va s'affirmer de plus en plus nettement, notamment sur la base de l'agressivité croissante de l'URSS qui, surgie la dernière en tant que superpuissance, vise à conquérir et s'approprier les positions des autres impérialismes. L'URSS entend profiter au maximum des reculs de plus en plus importants que les peuples imposent par leurs luttes, au cours de cette décennie, aux impérialismes occidentaux et particulièrement à l'impérialisme US qui, grâce à sa force, s'était manifesté comme l'ennemi numéro Un des peuples.

(A suivre) J.P.G.

A LIVRES OUVERTS

La communauté rurale,
siège de la résistance
à l'oppression ?Valérie Valère :
300 pages d'intoxication

La mère est morte, le père est homme d'affaires international. Il passe en vitesse une fois tous les deux ou trois mois, proteste parce que ses enfants ont revendu en son absence le mobilier de style et laisse une ou plusieurs liasses de billets sur la table. Le fils et la fille, quinze et dix ans, vivent dans un énorme appartement dans les beaux quartiers. Quand ils ne sont pas là, quelqu'un vient faire le ménage et la cuisine. Quelquefois aussi ils vont faire des courses : caviar, pâtisseries, vêtements en tous genres, montagnes de livres...

On reste sidéré par la quantité de mépris déversée dans ce livre. Les deux personnages ne ratent pas une occasion pour nous dire que la gouvernante ne sait faire que des spaghettis, que les gens dans le métro sont des imbéciles, l'institutrice une vieille chouette frustrée, les élèves des demeurés ou des envieux... etc. Une fois un professeur se met à critiquer ses cours : on apprend le lendemain qu'il était saouil. On a beau se dire qu'une équipe de spécialistes est passée derrière l'auteur pour mettre au point chaque mot, chaque virgule, développer chaque aspect («intéressant», on se demande comment autant d'ordures ont pu être inventées. Le style est simple et vivant : chaque phrase apporte du nouveau. Il y en a 300 pages !

Il n'y a que deux personnages, le frère et la sœur. Tout le monde, à part eux, est dégueulasse. L'univers est à leurs pieds. Quoi d'étonnant si leur «amour trop parfait» débouche sur l'inceste et le suicide ? Il y a une logique dans ce livre. Leur individualisme exacerbé, leur mépris de tout ce qui n'est pas eux, correspond bien à ce monde parasite, pourri, gaspilleur, où se situe l'action et sans doute l'auteur. Derrière Valérie Valère, 17 ans, se cachent un éditeur

et une équipe de rédacteurs, toute une entreprise d'intoxication. Le monde est à l'envers, la révolution est vieille, les prolétaires exploitent les bourgeois : «Boulevard Malesherbes. Un peu désert mais attachant quand même. Ça me fait penser à un bouquin que je suis en train de lire ; des gens qui vivent à Pigalle dans un taudis inimaginable et qui, bien sûr, n'ont pas de fric. Les écrivains doivent penser que les riches sont inintéressants vu qu'ils n'ont pas de problèmes. Enfin, pas de problèmes «essentiels» à ce qu'ils disent. Les pauvres, eux, en sont farcis, ils en ont par-dessus la tête, littéralement noyés... Mais c'est toujours : «Je ne peux pas t'acheter ça ; y'a le loyer à payer et on a des dettes chez l'épicier, le boucher et le boucher» ; «qu'est-ce qu'on va manger avec cinq francs pour deux jours, tu veux me le dire ?». Mais la survie c'est plus important que les sentiments alors ceux qui n'ont pas de fric, ils ne sentent rien. Que l'odeur de l'argent».

«Moi, je ne trouve pas ça passionnant pour un écrivain. A sa place je choisirai un héros riche qui a tellement peu de difficultés à survivre qu'il peut se donner de tout cœur à ses problèmes «psychologiques» ; une femme qu'il aime mais qui le méprise, un refoulement quelconque enfoui dans son «inconscient» depuis sa plus tendre enfance trop gâtée, une tendance homosexuelle mal acceptée, un sentiment d'ennui malgré ses multiples activités d'«homme riche»... Heureusement que ne ne suis pas écrivain, je deviendrais vite pauvre...». N'est-ce pas ?

Jean-Paul GASCHIGNARD

MALIKA OU UN JOUR
COMME LES AUTRES
Par Valérie Valère
Editions Stock

Les auteurs de cet ouvrage sont les mêmes que ceux qui collaborent à la revue d'histoire populaire *Le Peuple Français* (cf notre article QdP des 24/25/26 mars). Voici un dossier consacré aux paysans français «du Moyen Âge à l'Empire», en fait, l'étude s'arrête à la Révolution.

Il est constitué de plusieurs articles. Quelques-uns, plus généraux, synthétisent la pression fiscale à laquelle sont soumis les paysans à diverses époques de l'histoire de France : «Les paysans devant l'impôt au moyen-âge», «Ces rois qui font l'histoire». Des pages précises où les nuances de la description mettent bien en lumière les inégalités existant devant l'impôt dans les campagnes.

D'autres articles sont consacrés aux communautés rurales :

«Les communautés villageoises au moyen-âge» «les républiques paysannes» - «La révolution et le combat des communautés rurales». Nous en faisons le même commentaire que pour les précédents articles, en précisant toutefois que le dernier nous laisse un peu sur notre faim, car il n'appréhende que très rapidement «le combat» mentionné dans le titre.

Une troisième série retrace l'histoire de luttes exemplaires au cours desquelles les paysans prirent les armes, souvent pour plusieurs mois, et s'allièrent au peuple des villes en maintes occasions : «La révolte des Jacques, 1358» - «Les Croquants, 1636 - 1641» - «Les Bonnets rouges, 1675». Récits détaillés mais toujours clairs, agrémentés de quelques documents d'épo-

que (en nombre insuffisant, pourtant ; on aimerait plus de textes et de gravures).

Un dernier article est consacré aux «Cahiers de doléances et l'impôt, 1789» : une synthèse des plaintes posées par les ruraux à la veille de la Révolution.

Les auteurs ont pris le soin, en avant-propos, de préciser leurs objectifs : «Ce dossier... ne prétend pas être exhaustif... mais au contraire veut mettre l'accent sur le rôle fondamental joué par la communauté rurale... et sur la résistance permanente des paysans à l'oppression... allant du simple refus d'obéissance à la révolte armée...».

Ils mettent cependant le lecteur en garde contre un jugement unilatéral qui voudrait faire de la communauté l'organisation idyllique des temps passés : «Elle est le fruit d'un rapport de force permanent, sans cesse remis en cause par les contradictions entre le pouvoir royal, les paysans pauvres et riches, les nobles féodaux et les grands bourgeois».

Ce dossier est une étude collective qui apportera au lecteur une information bien faite, de lecture très aisée. Un lexique, en fin d'ouvrage, donne des définitions utiles des termes historiques couramment employés par les historiens de la France rurale.

LES PAYSANS -
VIE ET LUTTES
DU MOYEN ÂGE A L'EMPIREEditions Floréal
(BP 26 - 92 190)
(Meudon)Dossiers d'histoire
populaire N° 2Prix : 20 F (port compris)
160 pages

La question de Zola

La controverse Georg Lukacs et Bertolt Brecht

La méthode créatrice de Zola, dont ni lui-même ni des générations entières d'écrivains ne peuvent sortir, parce qu'elle est issue de la situation sociale de l'observateur isolé, empêche d'atteindre aussi bien à la profondeur qu'à la largeur de vue de la représentation réaliste. La méthode «scientifique» de Zola débouche sur ce qui est moyen, gris, statistiquement au milieu. Mais le point où toutes les contradictions internes s'émeussent mutuellement, où ce qui est grand et petit, noble et vil, beau et infâme apparaît uniformément comme «produit» moyen, signifie la mort de toute grande littérature. Zola fut toute sa vie un progressiste bourgeois libéral beaucoup trop naïf pour avoir jamais quelque doute sérieux sur la valeur de sa méthode positiviste, «scientifique», pourtant très contestable.

Mais la mise en pratique artistique de cette méthode ne se passe pourtant pas sans lutte. Chez l'écrivain Zola vivent des idées trop fortes sur la grandeur — même inhumaine — de la vie moderne pour qu'elles se soumettent à cette grisaille qui aurait été la conséquence nécessaire de sa méthode appliquée de façon logique. Il hait et méprise beaucoup trop ce qui est mauvais et bas, ce qui est réactionnaire dans la société capitaliste pour pouvoir être un «expérimentateur» aussi impassible, aussi

détaché que l'exige la doctrine positiviste et naturaliste.

La lutte ainsi provoquée se déroule à l'intérieur de sa méthode de création elle-même. C'est une lutte à l'intérieur du processus de création, et non celle entre la réalité et les préjugés politiques, comme chez Balzac. (...)

Zola, malgré toute la grandeur de son œuvre, n'a pas représenté un seul personnage qui continue à exister avec une valeur universelle, une vie aussi typiques et proverbiales que par exemple le couple Bovary et le pharmacien Homais de Flaubert ; et ceci sans parler de créateurs de personnages comme Balzac et Dickens.

Dans ses compositions d'ensemble, Zola veut également sortir de la grisaille moyenne du naturalisme. Il réussit ainsi des tableaux d'un effet et d'une force extraordinaires. Chacun a présent à l'esprit ses descriptions des mines, marchés, Bourses, champs de bataille, théâtres, courses, etc. Le cadre extérieur de la vie moderne n'a peut-être jamais été dépeint avec autant de couleur et de façon aussi suggestive.

Mais cela se limite au cadre extérieur. Un arrière plan gigantesque devant lequel des hommes petits et fortuits se meuvent et vivent leur destin également petit et fortuit.

Brecht s'oppose en ces termes
aux conceptions de Lukacs

Chez Zola, un complexe factuel vient occuper le centre du roman : l'argent, la mine, etc. La diversité organique cède le pas à la combinaison mécanique, au montage. Déshumanisation accélérée du roman ! Mais, dit Brecht, pour Lukacs :

Il ne faut surtout pas que la sinuosité des nouvelles voies impose une refonte du roman. C'est qu'en effet, son concept de richesse (dans les énoncés du type : «cette richesse du tissu») s'est rapidement périmé. L'abondance tourne à l'inflation, et de richesse il n'y a plus trace. Le calcul tourne à la théorisation. Celle-ci n'occupe pas la même position, elle ne se range plus parmi les «réflexions du héros». L'écrivain voit quelque chose de neuf quand il voit le prolétaire en train d'abstraire, il faut bien le comprendre. Face à ces complexes factuels «dépouillés d'âme», la mine, l'argent, etc., la forme narrative des Balzac, des Tolstoï, etc., a volé en éclats. Ce ne sont pas les objurgations des professeurs qui recolleront les morceaux.

30^e anniversaire de la RFA

UNE REALITE «OUBLIEE» : LA RENAISSANCE DU MOUVEMENT OUVRIER ALLEMAND, REPRIMEE EN 1945

Qui parle encore
aujourd'hui des luttes
qui ont opposé,
dans l'immédiat
après-guerre,
la classe ouvrière
allemande
à sa bourgeoisie et
aux forces d'occupation ?

Par Anne RHEIN

Certainement pas ces politiciens bourgeois en RFA qui célèbrent, ce 23 mai 1979, le 30^e anniversaire de la République fédérale d'Allemagne. A les entendre, l'Etat ouest-allemand issu (disent-ils) de l'autodétermination du peuple ouest-allemand serait l'Etat le plus démocratique, le plus libéral, le plus social... (les superlatifs ne manquent pas) qui ait jamais existé sur le sol allemand. Pourtant, la création de la RFA le 23 mai 1949 n'avait rien de démocratique. Loin de reposer sur un large consensus dans les masses, comme on voudrait le faire croire, elle n'a été possible qu'au moment où les luttes des travailleurs et masses populaires en Allemagne ont été réprimées par les puissances d'occupation et la bourgeoisie allemande. En effet, qu'avait à gagner le peuple allemand par la création d'un Etat capitaliste ouest-allemand qui sanctionnait la division de l'Allemagne, replaçait aux postes de commandes ceux qui avaient été partie prenante du régime de Hitler et provoqué la guerre, un Etat qui refaisait sa santé économique aux frais des travailleurs et familles populaires qu'il condamnait à la faim et la misère ? Dans les luttes après 45, des travailleurs allemands ont exprimé leurs aspirations à une société différente où ils prendraient eux-mêmes en main la direction de la production.

Cette période, la bourgeoisie allemande voudrait la rayer de la mémoire du peuple allemand, aujourd'hui, où on assiste à un renouveau des luttes en RFA. Ceci, dans le même temps où l'on assiste, en France, à une campagne chauvine, animée par les dirigeants du PCF, qui tend à présenter l'Allemagne comme un bloc monolithique, non touché par les contradictions de classes.

La RFA dans le choix des alliés : un bastion contre le communisme

Après l'écrasement du fascisme hitlérien, la bourgeoisie allemande se trouve, momentanément, réduite à l'impuissance. Les Alliés assument le pouvoir politique et le contrôle de tous les secteurs économiques. Lors de la conférence de Potsdam, en août 1945, les quatre puissances (URSS, USA, Grande-Bretagne, France) de la « coalition anti-hitlérienne » conviennent de



Octobre 1948 : une manifestation de femmes, contre la faim et la hausse des prix, devant la mairie de Nuremberg.

laisser reconstruire, sous leur contrôle, une Allemagne antifasciste et démocratique. Mais rapidement, des divergences éclatent, au sein de la coalition. Alors que l'Union soviétique prépare, dans sa zone d'occupation, les bases pour une future réunification des quatre zones en une Allemagne unie et neutre, alors qu'elle confie les tâches de responsabilité aux forces antifascistes, les puissances occidentales l'entendent autrement : soucieuses d'éliminer le concurrent impérialiste qu'était l'Allemagne dans la phase précédente, elles ne veulent pas pour autant se priver de la possibilité de s'allier avec elle contre l'Union soviétique.

Or, une Allemagne qui aura son rôle à jouer en tant que « bastion contre le communisme » sera forcément une Allemagne capitaliste. Ainsi les impérialismes occidentaux jettent, dès 1945 dans leurs zones d'occupation, les bases pour une future restauration du pouvoir de la bourgeoisie allemande, sachant qu'un tel développement mènera fatalement à la division de l'Allemagne. Ainsi, au lieu d'affaiblir, comme ils l'avaient prévu, les capacités industrielles allemandes — les 4 alliés avaient effectivement décidé de limiter la production à 55 % de la production de 1938 — ils donnent un coup

d'arrêt au démontage et à la décentralisation de l'industrie dans les trois zones occidentales. Le plan Marshall, programme d'aide financière américaine, assure le redressement économique de la future RFA tout en liant davantage à l'impérialisme américain. La réforme monétaire appliquée en 1948, malgré les multiples mises en gardes de l'Union soviétique, ne signifie pas seulement la division de fait de l'Allemagne (la réforme monétaire ne concerne que les zones occidentales et Berlin-Ouest), mais aussi le début de l'essor de l'économie capitaliste ouest-allemande. Alors que d'un jour à l'autre tous les dépôts aux caisses d'épargne sont détruits, les moyens de production restent la propriété des capitalistes. A partir de ce moment, production et investissements démarrent en flèche, alors que les salaires baissent et le chômage s'accroît : voilà des conditions d'accumulation et de profits extrêmement favorables pour les capitalistes !

Pour réaliser leur objectif d'une intégration économique, politique et, enfin, militaire de l'Etat ouest-allemand dans le bloc occidental, les puissances occidentales d'occupation ne peuvent se contenter de mettre en place les structures économiques et politiques sur lesquelles la bourgeoisie allemande n'aura qu'à restaurer son pouvoir ; ils tentent également de contrôler à la place de la bourgeoisie allemande, l'adversaire susceptible de s'opposer à une telle évolution des choses : la classe ouvrière allemande au sein de laquelle s'expriment, au lendemain de la guerre, de nettes aspirations anticapitalistes.

Les luttes de l'après-guerre

Avant même la capitulation de l'Allemagne nazie, les forces du mouvement ouvrier qui ont survécu à 12 ans de terreur et de persécutions fascistes se réorganisent. Ouvriers communistes,

sociaux-démocrates, syndicalistes, désireux de s'unir, de surmonter les divisions de la période weimarienne, se regroupent notamment au niveau des entreprises. Alors qu'un grand nombre de patrons et de cadres dirigeants, trop largement compromis par leur soutien au système hitlérien, ont été jetés dans les prisons alliées ou ont jugé bon de se retirer pour un certain temps, comités d'entreprises et délégués organisent la reprise de la production. Les « comités antifascistes » assurent le ravitaillement de la population, veillent à l'élimination des nazis les plus notoires. Dans certains cas, les comités d'entreprises réussissent à prendre en main la direction des usines. Ce sont des travailleurs regroupés dans des cellules d'entreprises clandestines qui, dans la Ruhr par exemple, empêcheront la Wehrmacht et la SS en déroute de faire sauter les mines, et qui, alors que les forces occidentales d'occupation interdisent toute activité politique et syndicale, décident lors d'une conférence clandestine des délégués de reprendre la production sous la direction des comités d'entreprises, de coopérer étroitement avec l'administration locale, dirigée par les comités antifascistes.

Les communistes qui, par leur résistance à la terreur nazie, jouissent d'une grande confiance parmi nombre de travailleurs, occupent une place privilégiée, notamment parmi les délégués d'entreprise. Lors des élections dans la Ruhr en janvier 1946 par exemple, les délégués communistes obtiennent presque deux fois plus de voix que les sociaux-démocrates.

Combatifs et déterminés, ne craignant pas la répression des puissances d'occupation, comités d'entreprises et comité antifascistes mènent la lutte pour l'élimination d'anciens nazis de la direction des entreprises. Certes les forces d'occupation mènent

une campagne de « dénazification » touchant des millions de membres du NSDAP et de ses organisations annexes, mais elles maintiennent aux postes de commande les anciens dirigeants, responsables de la mise en place du régime hitlérien. Dans la Ruhr, pour imposer la dénazification immédiate, les mineurs ont recours à des actions allant de la résistance passive et la baisse volontaire de la production à l'élimination par la force des dirigeants nazis. Dans certains cas, les mineurs refusent de reprendre le travail avant que tous les nazis notoires soient éliminés.

Les puissances occidentales d'occupation voient d'un mauvais oeil ces actions autonomes des travailleurs qu'ils répriment durement. Elles ont d'ailleurs pris soin, dès la capitulation de l'Allemagne nazie, de freiner au maximum la réorganisation du mouvement ouvrier allemand. Au lendemain de la guerre, partis politiques, syndicats, ainsi que toute activité politique et syndicale sont interdits. Préoccupés par la grande mobilisation des délégués d'entreprises et leur influence parmi les travailleurs, les puissances occidentales d'occupation veillent avant tout à briser l'influence des communistes et militants socialistes dans les entreprises, à réprimer les activités des masses. « Les comités populaires des premiers jours ne reçurent aucune confirmation ou furent même dissous. Les mesures que ces comités avaient prises, comme par exemple l'éviction de fonctionnaires compromis au plan politique, la mise en place de personnalités jouissant d'une légitimité démocratique, les mesures de punition à l'encontre de partisans nazis notoires, ont, dans de très nombreux cas, été annulées » affirme l'annuaire du SPD de 1946.

Par peur qu'accèdent à la direction des syndicats ceux qui ont fait leurs preuves dans les luttes et dans la résistance, les travailleurs combattifs et notamment les communistes, les puissances occidentales freinent la réorganisation des syndicats. Le Marshall anglais Montgomery devait l'expliquer plus tard dans ses mémoires : « Les Russes soutenaient les syndicats, moi, je décidais de ne pas le faire. Par contre j'espérais que, au cours du temps, les bons éléments sortiraient du rang pour se placer à la tête. Si nous étions allés trop vite en besogne, nous aurions couru le risque de voir tomber les syndicats en mauvaises mains avec toutes les difficultés que cela aurait entraîné. »

Et en effet, quand les Alliés autorisent les syndicats dans leurs zones, l'influence communiste s'est réduite (du fait entre autres d'une législation supprimant les droits des délégués d'entreprise), les anciens dirigeants réformistes revenus de leur exil aux USA reprennent en main un appareil syndical qu'ils comprennent comme « facteur d'ordre » dans l'Etat ouest-allemand et non plus comme l'instrument des luttes des travailleurs.



Manifestation syndicale à Francfort, en août 1948, « contre la hausse des prix et la baisse des salaires ! Pour le droit de contrôle des délégués d'entreprises ! »

La suite de cet article paraîtra dans notre prochaine édition.

SOLLAC - PATURAL

De notre correspondant de THIONVILLE

● Menaces de licenciement d'un délégué ● Journée portes ouvertes dimanche

Voilà plus d'une semaine que les hauts fourneaux de Patural sont en grève. Ils demandent la mise en place d'un 7^e fondeur et une augmentation de salaire de 400 F. Et ils tiennent toujours bon, malgré les menaces de la direction. Ainsi celle-ci convoquait en toute hâte et de façon illégale, jeudi après-midi, un comité d'établissement avec deux points à l'ordre du jour : la grève aux hauts fourneaux et le licenciement d'un délégué du personnel.

La direction n'avait pas, bien sûr, convoqué largement les travailleurs en lutte à cette réunion. Mais ceux-ci avaient décidé de s'y inviter. Ils sont venus indiquer fermement à la direction qu'ils n'accepteraient pas le chantage ignoble au licenciement d'un de leurs camarades. La présence massive des grévistes a empêché que la réunion se tienne.

LE RENFORT DES GARS DU TIM

Dans la même journée, les grévistes ont reçu le renfort de leurs camarades du TIM (le chemin de fer intérieur à Sollac) qui, refusant le chômage technique, ont décidé de se mettre en grève totalement. Ils bloquent le pont de la mine à Patural, empêchant ainsi toute circulation ferroviaire à l'intérieur des installations de Sollac.

La direction cherche par tous les moyens à faire entrer de la fonte dans l'usine, notamment en tentant d'aller la chercher au haut fourneau de Sacilor. Mais la quantité d'acier

coulé est relativement minime.

L'extension du lock-out risque de se préciser dans les jours qui viennent. Alors risque de se poser avec plus d'acuité la question de l'unité des grévistes avec les autres travailleurs de l'entreprise.

De son côté, la direction n'a pas perdu son temps. Elle a fait tout son possible pour tenter de dresser les travailleurs des autres secteurs contre les grévistes. Ainsi, ce vendredi matin elle a fait paraître dans la presse locale le communiqué suivant :

NOUVELLES MENACES DE LA DIRECTION

«Malgré les rencontres et discussions nombreuses auxquelles la direction s'est prêtée, malgré les réponses constructives apportées aux revendications, et confirmées lors d'une réunion qui s'est prolongée durant toute la journée du mercredi 23 mai, malgré la volonté déclarée d'une partie des grévistes de cesser la grève, le travail n'a pu être repris. Devant l'apparente

inutilité de tous les efforts de dialogue et d'ouverture systématiquement neutralisés par l'action d'éléments extérieurs, la direction constate et regrette l'impossibilité de parvenir de ce fait, et uniquement de ce fait, à une issue du conflit. Elle a donc convoqué une nouvelle réunion du Comité d'Etablissement de Sollac-Fensch afin d'informer les représentants du personnel que l'ensemble des engagements pris par la direction au cours des discussions de la paye et sous condition d'une fin de la grève étaient désormais caducs. Que des faits contraires à la loi et au règlement intérieur s'étant produits dans la nuit du 23 au 24 mai, des sanctions seraient prises à l'encontre de leurs auteurs, une procédure de licenciement étant engagée envers un salarié qui s'est rendu coupable de faits très graves; qu'une extension du chômage risquait de se produire dans les installations de Suzange et de Fontoy. (...).

JOURNÉE PORTES OUVERTES DIMANCHE

Les syndicats CGT et CFDT, ripostant à cette propagande patronale, viennent de proposer une initiative tout à fait positive : l'organisation ce dimanche d'une journée portes ouvertes à l'usine de

Patural. Dans un communiqué, ils déclarent :

«Démocratiquement et unanimement les grévistes des hauts fourneaux d'Hayange ont décidé de poursuivre la grève engagée voilà 9 jours pour obtenir satisfaction sur les revendications touchant essentiellement les conditions de travail et les salaires. Ce vote, réalisé après une information sur la situation, confirme la volonté déterminée des travailleurs des hauts fourneaux de voir négocier leurs problèmes, le refus du chantage que mène la direction qui veut, sous un prétexte fallacieux, licencier un délégué CGT du TIM. En ce sens, elle a engagé une procédure de licenciement en convoquant le Comité d'entreprise dans des conditions illégales. Au cours de cette rencontre, la direction de Sollac a annoncé de nouvelles sanctions. Devant une telle situation, les travailleurs ne sont pas restés insensibles. Déjà les travailleurs du TIM ont débrayé jeudi après-midi pour s'opposer au chômage qui s'accompagne de grosses pertes financières, pour la satisfaction de leurs propres revendications et pour soutenir leur délégué menacé de licenciement. (...). Afin d'expliquer à la population nos revendications, nous organiserons une journée portes ouvertes au haut fourneau de Patural dimanche 25 mai.

Condamnés du 23 mars

Une lettre du père de Gilles Desraisses

Dans une lettre au président de la République, Pierre Desraisses, père de Gilles, un lycéen condamné après le 23 mars, prend en même temps la défense de son fils et de tous ceux qui ont été condamnés à la suite de cette manifestation. Il fait part de «son indignation sur la manière dont les institutions policières et judiciaires ont traité les accusés». Parlant de la solidarité de son fils avec les sidérurgistes, il écrit : «Cette solidarité hautement affirmée par Gilles et d'autres prévenus a parfois pu surprendre les magistrats. Cette attitude n'a pas été sans m'étonner : on ne peut à la fois accorder la majorité à 18 ans et se montrer surpris de la prise de conscience qu'entraîne la qualité de citoyen». Analysant le «profil» des manifestants condamnés, il précise : «Je relève que, sur les trente-deux prévenus, presque tous ont moins de

vingt-cinq ans, sont des inorganisés ou ont pour leur malheur la peau un peu trop sombre. Va-t-on vers une distinction légale entre ceux qui auraient un droit acquis à s'exprimer et ceux qui en seraient exclus par leur âge ou leur couleur ?». Et il pose la question : «Veut-on réprimer, effrayer, ou rendre une justice sereine ? Veut-on d'une manière diffuse porter atteinte au droit de manifestation ?».

Par ailleurs, le député socialiste Louis Joxe demande la libération de Gilles dans une lettre au ministre de la Justice. Et le journal *Liberation* se trouve poursuivi pour un article paru après les verdicts prononcés le 10 mai, et dans lequel il estimait que cette manière de rendre la justice pouvait inciter, en réaction, au développement de certaines formes de terrorisme : «Provocations au meurtre», estime le Parquet de Paris.

● Rencontre de la Fédération des radios libres

Samedi et dimanche, aura lieu une rencontre organisée par la Fédération des radios libres, en vue de «structurer» et «dynamiser» le mouvement. Téléphoner au 820-52-96 ou au 383-06-41. **Rendez-vous samedi 26 à 15 heures, mairie de Chatenay, dimanche 27, à 9 heures, au centre d'animation de Chatenay-Malabry, 148 avenue de la Division-Leclerc - 92 290 Chatenay-Malabry** Accès par RER-Chatellet, descente à Robinson, puis bus 198 a.

Le «trialogue» de Giscard

QUELLE SOLIDARITÉ AVEC LE TIERS MONDE ?

Une des nouveautés de la conférence franco-africaine a été la proposition d'un «trialogue» entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe. Il a précisé les données de ce projet au cours de sa visite officielle au Soudan, déclarant que les rapports entre les trois groupes de pays «s'enracinent dans les solidarités profondes de la géographie, de l'histoire et de la culture», affirmant que le développement de leur solidarité représentait «la chance de ne plus être des enjeux dans la rivalité planétaire des puissances».

Il s'agit pour Giscard, avec sa proposition de «trialogue», d'un élargissement du dialogue euro-africain dont il s'est voulu le promoteur. Du point de vue économique, il est certain que les pays européens ne peuvent ignorer aujourd'hui le développement des relations entre les pays arabes et l'Afrique, les pays africains faisant de plus en plus appel à des capitaux arabes pour financer leurs grands projets

de développement (le projet Guelbs en Mauritanie, l'O.M.V.S. en Afrique de l'Ouest). Une collaboration tripartite combinerait l'utilisation des capitaux arabes, l'exportation de la technologie occidentale et l'exploitation des ressources naturelles et de la main-d'œuvre africaines.

Ce projet correspond effectivement à la volonté d'un nombre croissant de pays africains (la Guinée en étant le meilleur exem-

ple), qui tendent à développer leurs relations avec l'Europe et les pays arabes dans la mesure où ils veulent éviter l'état de dépendance exclusive imposée dans les relations avec les deux superpuissances. Du point de vue des pays européens, l'instauration de relations stables et durables avec l'Afrique et les pays arabes a l'avantage de leur garantir leur énergie et leurs matières premières qui viennent de ces pays.

Le projet de Giscard se heurte toutefois à un certain nombre de limites : c'est d'abord le refus souvent manifesté par ses partenaires européens de s'insérer dans une coordination animée par Giscard. D'autre part, le dialogue euro-arabe, déjà institutionnalisé, s'est heurté à certains obstacles, en particulier les résistances des pays européens à une prise de position nette contre l'Etat sioniste, pour les droits du peuple palestinien et la reconnaissance de l'OLP. Ce dialogue, comme les relations euro-

africaines dans le cadre de la Convention de Lomé et dans celui de la CNUCED, pose un problème général : le rapprochement entre l'Europe et le Tiers Monde se fera-t-il ou non sur la base des revendications des pays du Tiers Monde ?

Qu'il y ait une aspiration réciproque à un rapprochement destiné à éviter l'em-

pire des deux superpuissances, c'est certain. Mais si, comme ils le font souvent, les pays européens pratiquent le double langage et s'opposent en fait aux revendications du Tiers Monde, s'ils tentent de diviser les pays du Tiers Monde et de pratiquer une politique d'intervention, un tel rapprochement ne peut être qu'illusoire.

Le Soudan, un interlocuteur valable

Le voyage au Soudan était pour Giscard une bonne occasion de faire connaître son projet en-dehors du cadre, malgré tout restreint, de la conférence franco-africaine : le président soudanais Nimeiri est en effet à la fois président de l'OUA cette année, et membre de la Ligue arabe. Le président soudanais a violemment dénoncé depuis deux ans l'intervention soviéto-cubaine dans la Corne de l'Afrique, a maintenu son soutien au peuple érythréen, et a manifesté sa volonté de contribuer à la résolution du conflit tchadien. Le Soudan, qui ne fait pas partie des partenaires traditionnels de la France, a commencé à faire appel à la coopération française pour réaliser de grands projets d'infrastructure agricole qui pourraient faire de ce pays le «grenier à blé» des pays arabes. C'est pourquoi, même courte, la visite de Giscard au Soudan était très significative.

RFA : UN ANCIEN NAZI ELU AU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La République fédérale d'Allemagne qui fête par ailleurs le 30^e anniversaire de sa Constitution a bien du mal à rompre avec son passé. En effet, elle vient d'élire un ancien membre du parti nazi : Karl Carstens, au poste de président de la République. Ce dernier, membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), avait adhéré au parti nazi dès 1937, ce qu'il justifie en prétendant que cet acte était nécessaire à sa future carrière d'avocat !

Un millier de manifestants se sont rassemblés mercredi à Bonn pour protester contre l'élection de Carstens.

COMMUNIQUÉ

Coordination des groupes femmes entreprises de la région parisienne : le samedi 26 mai à 14 heures, 2 rue des Colonnes (2^e étage), métro Bourse. Les groupes femmes de quartiers sont invités à y participer.

Son objectif : préparation du meeting pour l'emploi des femmes qui se tiendra à l'AGECA le samedi 16 juin de 14 heures à 19 heures.

RECTIFICATIF

Dans notre article sur la Convention de Lomé page 7, il fallait lire en titre «Giscard appelé à soutenir les revendications des pays africains», comme l'indiquait clairement le contenu de l'article.